

Le PE veut alerter l'opinion publique

Nouvelles technologies : l'Europe en Etat d'urgence

Etat d'urgence. Oui, l'Europe est en état d'urgence technologique.

Pour s'assurer un avenir, elle doit maîtriser les nouvelles technologies. Un défi majeur, une sorte de partie de poker planétaire à laquelle l'Europe participe, avec de mauvaises cartes mais aussi de bonnes.

Car de bonnes cartes, incontestablement, l'Europe en a.

L'Espace tout d'abord, avec le laboratoire spatial européen SPACELAB, les fusées ARIANE. Nous avons prouvé que non seulement nous étions techniquement aussi capables que les Américains et les Soviétiques, mais également compétitifs sur le plan commercial, puisque nous mettons sur orbite des satellites à un coût inférieur à celui pratiqué par la navette américaine.

N'oublions pas non plus AIRBUS.

Dans d'autres domaines également, peut-être moins connus, nous nous situons en pointe -fusion nucléaire, certains aspects de la micro-électronique-.

Mais les choses vont vite. Prenons la cas des télécommunications, grâce aux réalisations d'un ensemble de firmes européennes de premier plan (THOMSON, SIEMENS, PLESSEY), nous sommes encore dans le peloton de tête, mais notre position est en train de s'effriter aux efforts colossaux que déploient l'américain ATT ou le japonais NEC.

Que de gaspillage

Les mauvaises cartes de la technologie européenne

existent aussi : informatique, robotique, nouveaux matériaux et surtout biotechnologies. Nous sommes sérieusement fai-

bles dans ces domaines qui sont pourtant autant de points de passages obligés de l'industrie européenne de demain et d'ici peu, le

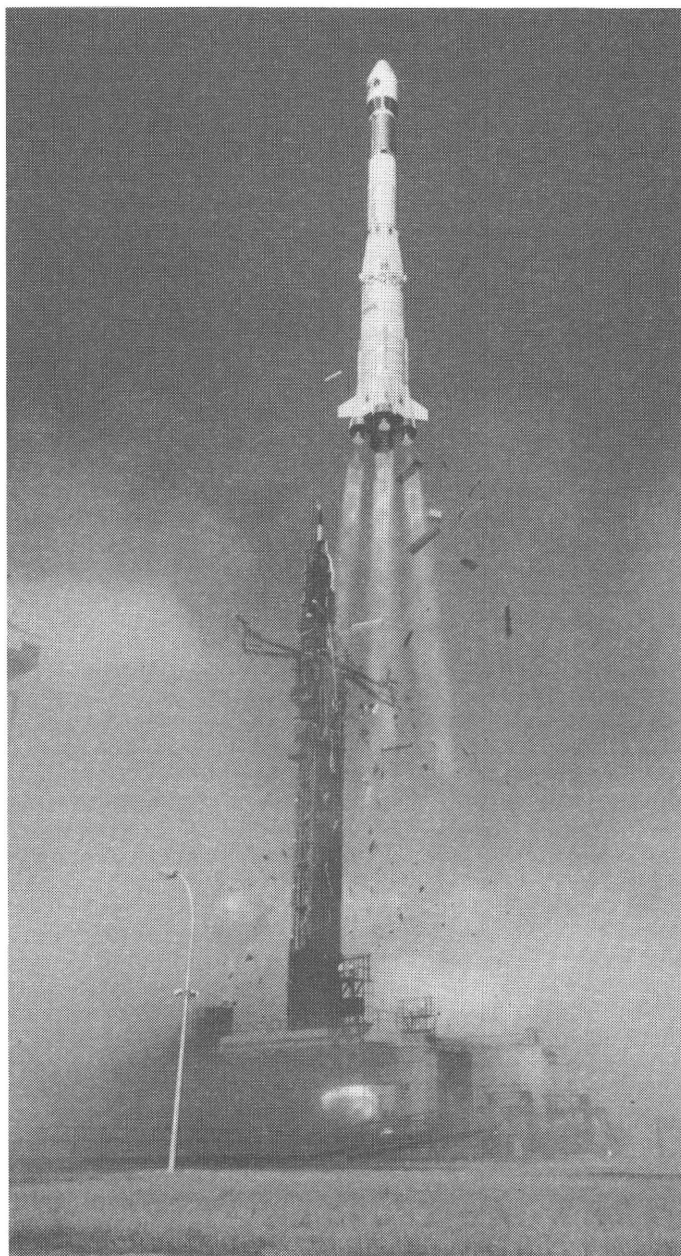
retard ne pourra plus se rattraper.

Une question essentielle se pose aussi : sommes-nous en mesure de réagir ?

Nous disposons en Europe, grâce à nos universités, nos Grandes Ecoles d'Ingénieurs, nos Instituts de Recherches, d'un potentiel scientifique du plus haut niveau. Potentiel tristement sous-exploité. Que de gaspillage en pensant aux structures de recherche nationales étriquées, à la faiblesse de la coopération Université-Industrie ! Combien de recherches fondamentales n'ont-elles pas été réalisées en Europe, puis développées et commercialisées aux USA et au Japon !

Mais notre matière grise est aussi en danger. Le „transfert” des cerveaux a déjà commencé. Ne dit-on pas que, dans le cadre de "l'Initiative de Défense Stratégique" (IDS), des universités et des laboratoires américains offrent 100.000 \$ par an à nos meilleurs chercheurs ?

Que dire maintenant de nos rigidités économiques : absence de marché inté-



Dans ce numéro

- 3 Eureka
- 6 Alcyone
- 7 Bons et mauvais européens
- 9 Réduction des prix agricoles
- 10 Projets FEOGA
- 11 Electricité par l'énergie nucléaire
- 13 Euroforum

rieur européen véritable, barrières technico-protectionnistes, étroitesse du marché du capital à risque, poids des charges sociales sur les entreprises, carcans bureaucratiques. Sait-on que pour créer une entreprise, il faut en moyenne une semaine aux Etats-Unis et plusieurs mois dans n'importe quel pays d'Europe ?

Il ne faut pas aller chercher plus loin la réponse „molle” du milieu industriel européen aux nouvelles technologies, qui sont elles, par leur nature même, fondées sur la rapidité et la capacité d'adaptation.

„L'occident va perdre”

En essayant d'aller au-delà de l'analyse de ces blocages de l'économie européenne, je dois dire que je suis hanté par le verdict, sans appel, que rendait en 1979, il y a six ans déjà, l'industriel Konosuke MATSUSHITA „Nous allons gagner et l'Occident industriel va perdre : vous n'y pouvez plus grand chose, parce que c'est en vous-même que vous portez votre défaite”.

En effet, notre principal ennemi est peut-être en nous, nous ne croyons plus en ce que nous faisons, nous ne savons pas nous grouper autour d'un grand projet mobilisateur.

Regardons les Etats-Unis, les bonds prodigieux accomplis par leur économie l'ont été autour de grandes idées : la défense de la liberté du Monde en 1941, un Américain sur la Lune en 1961, l'Initiative de Défense Stratégique en 1983.

Ne parlons pas du Japon, de la Corée ou de Hong-Kong, où le consensus est à la base de tous les défis qu'ils nous lancent.

Mais, pourriez-vous me dire, nous avons „notre” projet, depuis le 17 juillet 1985, date de la Conférence intergouvernementale sur la haute technologie, EUREKA.

Paradoxalement, je ne suis pas de ceux qui ont



critiqué cette initiative, en disant qu'il s'agissait d'une enveloppe vide. Pour moi, en fait, c'est plutôt l'inverse. EUREKA porte sur des domaines de la recherche précis et bien choisis, pour lesquels nous devons effectivement renforcer notre capacité technologique, mais qui ne s'inscrivent dans aucune stratégie, aucun concept global.

Et si l'on doit définir EUREKA uniquement en termes de réponse européenne à l'Initiative de Défense Stratégique américaine, je dirais que l'Europe manque singulièrement d'ambition et que nous devons être capables d'offrir aux peuples d'Europe un grand objectif commun.

Sept rapports

C'est bien pour contribuer à cette prise de conscience collective du défi technologique que le Parlement européen a décidé de consacrer, de dédier, sa session d'octobre 1985 aux nouvelles technologies.

Dans le cadre de ce débat parlementaire, la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie, que je préside, a préparé sept rapports :

M. Claus TOKSVIG souligne le rôle et les perspectives de l'Europe dans l'aventure spatiale ;

M. Werner MUNCH examine la création d'un espace européen de recherche ;

M. Gérard LONGUET évoque l'organisation de la recherche européenne et l'indispensable solidarité qu'elle impose aux Etats-membres ;

M. Michelangelo CIANCAGLINI se penche sur la nature de l'évolution technologique ;

M. Rolf LINKOHR envisage la création d'un Office parlementaire européen chargé d'évaluer les choix scientifiques et technologiques à faire ;

M. Alman METTEN examine les restrictions américaines sur les transferts technologiques et leurs effets sur notre développement industriel.

Pour ma part, enfin, je tente de cerner le défi des autres nations avancées, notamment les Etats-Unis et le Japon, et de tracer les grandes lignes d'une stratégie européenne.

La commission des affaires sociales et de l'emploi, quant à elle, a chargé M. Elmar BROK d'étudier le problème des mutations sociales liées au changement technologique.

Déborder du cadre national

L'intervention de notre Assemblée m'apparaît tout à fait indispensable.

Je crois qu'une institution parlementaire comme la nôtre se doit d'alerter l'opinion publique européenne, en présence des menaces de plus en plus graves pesant sur notre avenir, si nous ne réagissons pas.

Je crois aussi que la Communauté européenne doit participer aux initiatives débordant du cadre national en matière de recherche et de technologie.

Il ne s'agit pas de vouloir faire peser un carcan communautaire sur tout projet de coopération ou de substituer : une bureaucra-

tie européenne à une bureaucratie nationale, comme on l'entend souvent dire, mais d'assurer une nécessaire coordination par la Commission, organe exécutif de la Communauté européenne.

Pourquoi ? Simplement pour se porter garant d'un certain nombre de principes qui sont les fondements de nos traités d'Union.

La solidarité tout d'abord ; il ne faudrait pas que certains projets comme EUREKA s'édifient aux dépens de certains pays, technologiquement moins avancés.

Le contrôle démocratique ensuite ; la présence de la Communauté assure par son contrôle, notamment par son autorité budgétaire, le Parlement européen, des sommes engagées en commun par plusieurs pays.

Et enfin, l'esprit de l'Union européenne, car il est en définitive l'aboutissement de tous nos efforts communs.

Nous sommes acculés à faire face à l'avenir en nous associant. A défaut, nous connaissons une colonisation technologique, scientifique et par là, économique et politique. A nous de comprendre à temps.



Michel Poniatowski
Président de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie du Parlement Européen.

EUREKA : vers une Europe nouvelle ?



Ronald Reagan a-t-il, involontairement, accompli le geste le plus européen de sa carrière en insistant lourdement pour que ses Alliés européens se prononcent rapidement quant à leur participation à son Initiative de Défense Stratégique, mieux connue sous le terme de „Guerre des Etoiles” ? Peut-être. En tout cas, une chose semble désormais certaine : alternative civile à Star Wars ou non, Eureka, politiquement, a vu le jour en un temps record.

La vraie stratégie

La croissance économique sans précédent des années '60 a anesthésié l'Europe. Les conséquences du premier choc pétrolier, dès 1975, ont plongé la Communauté Européenne dans une récession économique.

Mais bien plus que dans les événements qui ont fait suite à la guerre du Yom Kipur, c'est dans ses propres errements que l'Europe doit chercher les causes du mal.

L'Europe des années '70, fut celle du triomphe du nationalisme économique. Un exemple : à défaut de stratégie commune, des pays de la Communauté, pendant cette période trouble, dépensent quelque 470 millions de \$ en 5 ans et sur fonds publics à la recherche-développement des nouvelles générations de „micro-puces”, cette matière première des nouvelles technologies. Pendant ce même temps, le Japon consacre quant à lui 240 millions de \$ du budget public à la R&D sur le même thème. Toutefois, la balance penche nettement en faveur des concurrents nippons, qui, avec une dépen-

se de moitié moins grande, détiennent 40 % du marché mondial des „micro-puces”, alors que la part des firmes européennes sur le marché mondial n'atteint même pas ... 10 %.

Plutôt que de parier sur l'avenir, en commun, les pays de la Communauté se replient sur eux-mêmes.

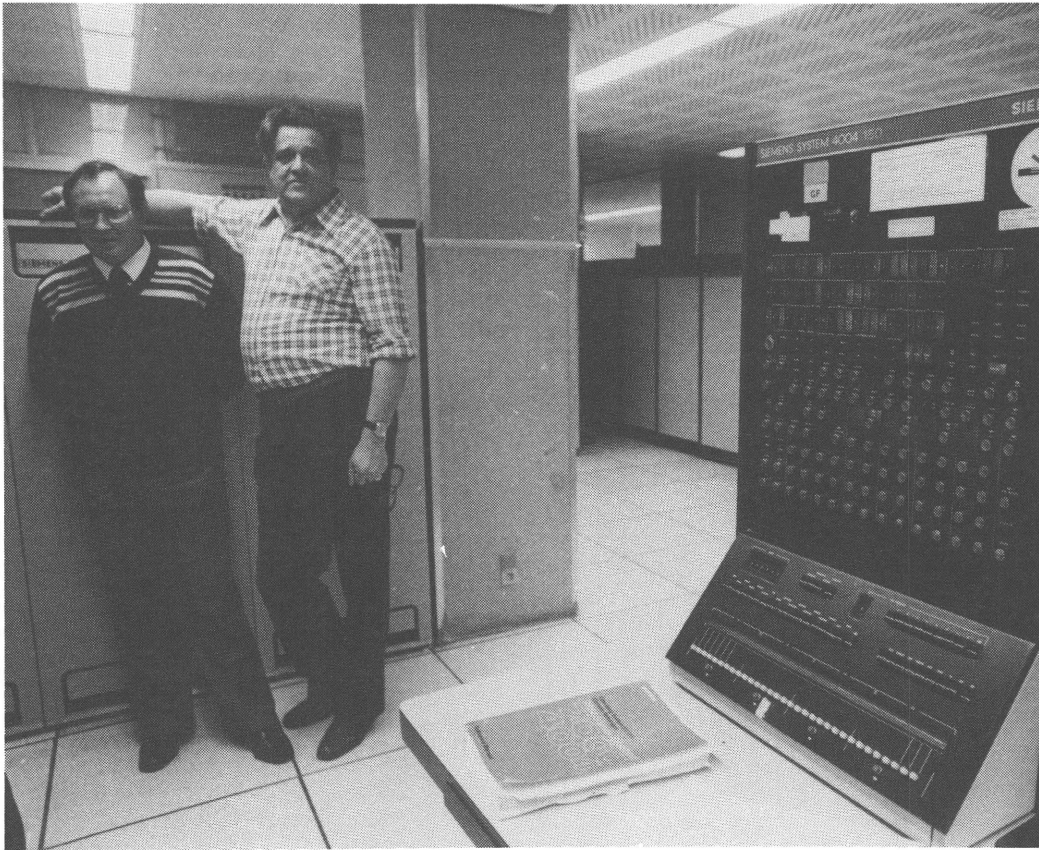
A cette époque d'ailleurs, les Ministres de la Recherche des pays de la Communauté se contentent de gérer les dossiers selon la „logique” budgétaire : l'on pratique allègrement le saupoudrage des moyens financiers communautaires, qui consacre un „juste retour” sans risque apparent, si ce n'est celui du gaspillage.

En 1979, à l'initiative d'Etienne Davignon, le Commissaire à l'Industrie, la Commission Européenne lance un premier ballon d'essai : la stratégie télé-

matique. Contraction de „télécommunications” et d'„informatique”, ce néologisme d'origine française doit servir, selon l'Exécutif Européen, de commun dénominateur au lancement d'un vaste effort stratégique destiné à corriger les erreurs nationales. Une des idées maîtresses étant d'ouvrir progressivement à la concurrence des partenaires européens les commandes publiques nationales. La France et la RFA s'affrontent : le débat, s'enlise au niveau des experts nationaux : à Bruxelles, on verse une larme sur la télématique européenne.

Esprit

L'Europe communautaire, toujours secouée par la contestation britannique sur le budget de la CE et par les demandes de la



Naissance

Dans la foulée d'Esprit, la Commission prépare d'autres éléments stratégiques indispensables à la relance technologique de la Vieille Europe. Tour à tour naissent RACE, BRITE, le programme Biotechnologie, COMMETT, (voir encadré) qui, des télécommunications à la formation multinationale des chercheurs, organise dans les faits, l'espace européen de la Recherche, cher au président français François Mitterrand.

Lorsque ce dernier lance l'idée d'Eureka, en réalité, les pions sont déjà bien en place sur l'échiquier de la R&D de la Communauté.

Depuis des années, la Commission Européenne, tout en soulignant qu'elle n'entend pas se mêler d'affaires de Défense, rappelle que les cloisonnements absurdes entre industrie civile et militaire ajoutés aux cloisonnements des marchés nationaux, contribuent à grever inutilement les budgets des Etats de la Communauté.

Devant la „poussée médiatique” de Star Wars, Jacques Delors, président de la Commission, avait lancé au mois de mars 1985 un appel aux gouvernements des Dix afin qu'ils abordent ce dossier d'une manière coordonnée.

Les hésitations de Bonn — où initialement, l'on semblait opter pour une participation à SDI, pour en arriver ensuite à une véritable profession de foi en faveur d'Eureka — ont obscurci quelque temps le débat. François Mitterrand a profité de ces quelques semaines de flottement, pour peaufiner son projet : ainsi est né Eureka.

Mais à quoi bon, clamer tout haut les retombées positives théoriques pour l'Europe d'un programme comme Eureka, si dans la pratique quotidienne, le marché communautaire reste fragmenté. L'Europe devra veiller simultanément à la réalisation de sa poussée technologique et à l'indispensable économie d'échelle qu'entraînera la

RFA pour plus de riqueur notamment à l'égard de l'Europe Verte, subit un deuxième choc pétrolier à la suite du conflit irano-irakien.

Au mois de mai 1980, les Chefs d'Etat et de Gouvernement chargent la Commission Européenne d'un exercice destiné à sortir la CE de l'ornière budgétaire britannique.

La Commission accepte : elle décide de profiter de l'occasion pour se lancer dans une réflexion en profondeur sur les erreurs passées et sur des solutions stratégiques pour la Communauté.

De cette réflexion sort, au mois de septembre 1981, le concept de „l'espace industriel européen”. La Commission soumet aux Dix une analyse sans fard du coût de la non-Europe due au repli sur soi national. La solution, annonce-t-elle, réside dans l'investissement productif dans des secteurs où, à l'évidence, la dimension européenne seule permet d'en sortir. La Commission identifie notamment le secteur des technologies d'information.

C'est qu'il est „minuit moins cinq” pour le secteur européen des technologies d'information : huit ordinateurs sur dix sont importés, l'Europe dépend à 85 % du monde extérieur pour son approvisionnement en puces électroniques, matière première essentielle. La Commission Européenne met au point, en quelque mois, un programme pilote couvrant les cinq domaines clés des technologies de l'information (allant de la micro-électronique à la robotique, en passant par l'intelligence artificielle la plus avancée). L'objectif est en réalité — à l'aide d'un budget minime de 23 millions d'ECUS co-financé à parts égales entre la Communauté et les industriels — de vérifier si les méfiances d'antan peuvent être vaincues, si des concurrents traditionnels sont capables de travailler ensemble.

Les réactions sont positives. Dès le mois de mai 1983, la Commission annonce le programme ESPRIT : il s'agit d'une stratégie de rattrapage de la concurrence américaine et

japonaise, sur 10 ans, commençant en 1984. Fait exceptionnel dans l'histoire de la Communauté, le financement d'Esprit, à savoir 1,5 milliards d'Ecus pour les 5 premières années, sera supporté à parts égales par l'industrie et la Communauté.

L'Europe manie à nouveau le paradoxe au plus haut niveau : alors que le Conseil Européen appuie sans équivoque le programme Esprit, les tribulations budgétaires en général semblent l'emporter. En février 1984, enfin, les Dix adoptent formellement le programme. Dès le mois de mars 1984, les offres affluent : la mort dans l'âme, la Commission doit refuser des centaines de projets.

Cela étant, le lancement d'Esprit constitue la seule nouvelle optimiste des années '80. Un point de non-retour est franchi pour l'Europe. Dans le sillage d'Esprit, les douze grands groupes industriels de l'électronique de la Communauté annoncent une coopération sans précédent afin de casser le carcan des normes et standards nationaux.

mise en place, enfin, de son véritable marché intérieur.

L'Europe à la carte ?

En avril 1983, à Paris, le dynamique patron de la holding Volvo, Per Gyllenhammar invite François-Xavier Ortoli et Etienne Davignon à la naissance de la Table-Ronde des Industriels Européens. Ce club sort du commun à plus d'un titre : non seulement il est composé des PDG des plus grandes firmes, mais ces firmes sont situées également en dehors de la Communauté et, enfin, ces „patrons” ont décidé de corriger des défauts traditionnels de l'Europe, comme le difficile accès aux capitaux à risque. A la mi-juin 1985, Gyllenhammar annonce, au cours d'une conférence de presse conjointe avec Jacques Delors, les premiers résultats concrets de son club. Non seulement les industriels ont créé des entreprises spécifiques pour la facilitation de l'accès à

du capital à risque, ils annoncent des participations à des grands projets d'infrastructure (tunnel sous la Manche, liaison Gibraltar-Afrique, extension du réseau TGV, etc) et également le projet de création d'une véritable université européenne de la technologie.

Est-ce l'annonce d'une Europe bientôt élargie à la Suède, la Norvège, la Suisse et l'Autriche ?

Pour la première fois dans les annales de la Communauté, le Conseil Européen de Milan avait officiellement invité ces quatre pays de la zone de libre-échange à participer à la définition du programme aussi ambitieux et lourd de conséquences qu'est Eureka.

Quelle que soit la destinée d'Eureka, il sera intéressant de suivre le cheminement institutionnel de l'opération.

Eureka aura peut-être servi de catalyseur à une Europe nouvelle.

Willy Hélin

Esprit

(European Strategic Programme for Research and Development in Information Technology)

Durée de la première phase : 1984-1988

Budget : 1,5 milliards d'Ecus, dont 750 millions à la charge de la Communauté et 750 millions à charge de l'industrie.

Durée totale prévue : 10 ans.

Programme de recherche en matière de technologies de l'information couvrant cinq champs d'action majeurs, dont trois sur des technologies de base — microélectronique de pointe, traitement avancé de l'information, technologie du logiciel — et deux sur des applications spécifiques : automatisation des activités de bureau (bureautique), fabrication gérée par ordinateur.

Une fois par an, pendant la première phase de cinq ans, sont sélectionnés sur appel d'offres des projets transnationaux impliquant la participation d'au moins deux partenaires (entreprises industrielles, laboratoires de recherches, centres universitaires) qui ne soient pas établis dans le même Etat membre.

En 1983, 38 projets ont été retenus pour la phase-pilote, d'un budget global de 23 millions d'Ecus.

En 1984, 104 projets ont été sélectionnés, d'un coût total de 360 millions d'Ecus — chacun d'entre eux réunissait en moyenne cinq partenaires de pays différents.

Pour 1985, l'examen des projets est en cours et le budget prévu est de 430 millions d'Ecus.

Race

(Research and Development in Advanced Communications Technology for Europe)

Phase initiale de définition : mi 1985-1986

Budget pour la phase initiale : 42,9 millions d'Ecus, dont 22,1 à la charge de la Communauté.

Programme de recherche en matière de technologies de pointe des télécommunications, dont la phase de définition a un double objectif :

- élaboration d'un modèle de référence européen pour les communications intégrées à large bande, c.à.d. préparer une infrastructure de télécommunications en Europe capable d'offrir les services existants et

une variété de nouveaux services (transmission de la voix, des données et des images) ;

- développement des technologies de base nécessaires pour ce modèle de référence (8 secteurs prioritaires : circuits intégrés très rapides et à haute complexité, opto-électronique, composants, logiciels, etc.)

Suivant ensuite les phases I (1986-1991) et II (1991-1996) de RACE aboutissant à la mise en place, dans toute la Communauté, d'une vaste infrastructure de communications intégrées à large bande.

Brite

(Basic Research in Industrial Technologies for Europe)

Durée : 1985-1988

Budget : 125 millions d'Ecus à la charge de la Communauté auxquels s'ajoutera au moins un montant identique de la part des industriels.

Programme de recherche visant à appliquer aux secteurs industriels traditionnels les technologies nouvelles et à stimuler la coopération entre les industries européennes afin

d'améliorer leur compétitivité.

Domaines traités : technologie du laser, catalyse, technologie des particules, nouvelles techniques d'assemblage, fiabilité, diminution de l'usure et de la détérioration, modélisation, matériaux nouveaux, etc.

En réponse au premier appel d'offres, 566 projets ont été présentés, réunissant chacun quatre partenaires en moyenne ; la sélection est en cours.

Jet

(Joint European Torus), „Entreprise commune” européenne faisant partie du programme Fusion Thermonucléaire Contrôlée

Durée : 1985-1989

Budget total : 690 millions d'Ecus

Cette machine expérimentale, destinée à explorer la „faisabilité” scientifique de la production d'énergie civile par fusion, est un „leader” mondial

par sa taille et par les performances qu'elle a déjà réalisées : ainsi, le 5 juin 1985, le JET a produit une décharge de 5 millions d'ampères pendant 1 seconde dépassant les performances maximales prévues lors de la conception de la machine.

Prochaine étape, le NET (Next European Torus) est au stade de la conception.

Aide de la CE pour la propulsion éolienne

Alcyone, fille du vent

Le bateau expérimental équipé d'un système de propulsion éolienne, qui a quitté la Rochelle sous le pavillon de la Fondation Cousteau le 13 mai dernier et qui a rejoint New-York le 17 juin après deux escales de huit jours chacune (aux Açores et aux Bermudes), emprunte à la mythologie grecque son nom de baptême, *Alcyone*.

Alcyone, hier fille du grand Eole, le Maître des Vents immortalisé par Ovide dans ses célèbres *Métamorphoses*, symbolise aujourd'hui, à l'orée du XXIIème siècle, l'association de deux noms prestigieux : *Cousteau la Mer* et *Pechiney les Matériaux*. Ce mariage est aussi celui de l'aérodynamique, illustré par le dispositif remarquable — la „turbovoile” — mis au point par le Professeur Lucien Malavard et produisant des forces aérodynamiques élevées tout en ne demandant qu'un apport d'énergie extérieure limité, et de l'aluminium, métal qui a permis la naissance de l'aéronautique moderne et qui prépare maintenant l'avènement d'une nouvelle conception de la navigation maritime.

Une conception aérodynamique révolutionnaire

Alcyone a été imaginée comme un navire de haute mer, monocoque en aluminium de 31 mètres de long pour un déplacement de 75 tonnes à mi-charge, équipé d'une propulsion classique par moteur diesel, associée à la propulsion éolienne complémentaire par deux turbovoiles en alliage léger. Un soin particulier a été apporté à l'étude des assemblages, car le vent, s'il est un allié précieux, peut aussi constituer un risque considérable. Tous les principaux paramètres de fonctionnement du bateau sont enregistrés sur un ordinateur. Un micro-ordinateur gère son système propulsif en fonction des conditions climatiques et des ordres donnés par le commandant du bord. Les essais effectués par *Alcyone* permettront de véri-



fier les performances aérodynamiques des turbovoiles, de préciser les asservissements, de prévoir des modifications et simplifications éventuelles.

La turbovoile, qui a la complexité d'une aile d'avion et qui se présente sous la forme d'un cylindre creux, faisant office de voile, est conçue pour capter, grâce à deux zones d'aspiration situées de part et d'autre du cylindre, l'énergie du vent. On es-

time que par rapport au système de voile le plus perfectionné existant actuellement, celui des voiles carrées, dites „voiles japonaises”, le rendement de propulsion de la turbovoile est trois à quatre fois supérieur. Le système économise entre 15 et 35 % d'énergie suivant les routes et la nature des vents rencontrés. C'est ainsi qu'un bateau de 30.000 tonnes, équipé de turbovoiles, passant au minimum 200 jours

en mer, peut réaliser, au prix actuel du fuel, une économie annuelle de 700.000 dollars. Dans des conditions normales, il est amortissable entre deux et cinq ans.

Les armateurs et les chantiers navals du monde entier ne s'y sont pas trompés. Ils commencent à s'intéresser sérieusement à ce nouveau procédé. Les Coréens, les Chinois et les Japonais songent déjà à en équiper leur marine marchande de demain. 90 % des bateaux destinés au transport des marchandises en vrac construits aujourd'hui se situent dans les catégories 5.000 à 40.000 tonnes. Ils sont tous susceptibles d'utiliser des turbovoiles.

Une industrialisation à grande échelle

A la suite du premier choc pétrolier de 1973, plusieurs pays, au premier rang desquels le Japon mais aussi la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS, ont entrepris des recherches pour réintroduire la marine à voile dans la navigation. La raison principale de ce regain d'intérêt pour des méthodes ancestrales : depuis dix ans, la part que représente l'énergie dans le coût d'exploitation des navires de commerce a été multipliée par cinq et correspond aujourd'hui à près de la moitié du coût d'exploitation global d'un navire.

C'est pourquoi, parallèlement à la construction du prototype *Alcyone*, la Fondation Cousteau a soumis, en mai 1984, à la Direction générale Energie de la Commission des Communautés européennes (CE) un projet de démonstration d'économie d'énergie dans le domaine des transports maritimes par l'installation d'un système de propulsion éolienne complémentaire par turbovoiles sur un navire commercial. La CE a accepté de verser 40 % du montant total des investissements prévus, soit un peu plus de 6 millions de francs français. Le projet

est en train d'être exécuté en étroite collaboration avec la société française *Cégédur-Pechiney* qui assure le développement industriel et la commercialisation du système.

Début 1986, un navire citerne de près de 5.000 tonnes de port en lourd, le *Commandant Henry*, affecté actuellement au service entre la mer Baltique, la mer du Nord, le golfe de Gascogne et la Méditerranée, sera transformé et équipé du nouveau procédé de propulsion. Il devrait pouvoir prendre la mer en mars de l'année prochaine. Une période d'essais de deux ans permettra, en grandeur réelle, de tester ses performances. S'ils sont concluants, les constructeurs comptent vendre et installer rapidement un grand nombre de turbo-

voiles dans le monde entier.

Il semble que pour une fois, la chose n'est pas si courante et mérite donc d'être soulignée, les impératifs écologiques d'une meilleure utilisation des énergies renouvelables rejoignent les impératifs économiques des industriels. Épargner l'environnement marin en économisant de l'énergie et, d'une manière plus générale, *gérer de manière responsable les ressources naturelles de la planète* — ce concept a toujours été défendu avec force par le Commandant Cousteau qui estime que l'homme possède maintenant un arsenal de techniques inégalé pour en permettre l'application concrète. Dans le domaine des transports maritimes, il est en droit d'espérer la fin d'une ère de gaspillage et

le retour à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et propres, comme l'énergie éolienne.

Bon vent à Alcyone !

Au cours des deux années à venir, *Alcyone* continuera son voyage autour du monde et nous rapportera des documentaires filmés dont le beauté n'aura certainement rien à envier à ceux de son illustre aînée, la *Calypso*.

Le Commandant Jacques-Yves Cousteau a confié avec émotion ses premières impressions, du pupitre de la timonerie d'*Alcyone*, au large de la Rochelle : „Je le ressens par mes yeux, par mes mains et mes jambes, tu es un merveilleux voilier, tu es à l'aise dans la mer, à la fois légère et bien assise ; et, ô miracle, tu restes bien

droite, sans gîte perceptible, malgré le vent qui te pousse aussi vite que tes moteurs. Je reste un moment à rêver de cette union nouvelle avec *Alcyone*, dont je ne connais pas encore, mais dont je devine la riche personnalité. Sa fine étrave, c'est l'encolure d'une monture dont la large croupe assure l'assise et dont les deux grandes ailes sont la crinière offerte au vent. J'imagine les galopades que nous ferons ensemble sur toutes les mers du globe, dans les alizés, les grands frais d'Ouest ou la mousson”.

Puisse *Alcyone*, fille du vent, inscrire fièrement son sillage d'émeraude sur la mer et perpétuer ainsi l'œuvre de connaissance et de protection de la source de toute vie !

Henri Schwamm

Les bons et les mauvais Européens

Qui met des bâtons dans les roues de l'Europe ?

par J. Ørstrøm Møller
Ambassadeur danois responsable des affaires communautaires

Le Conseil européen de Milan, les 28 et 29 juin 1985, qui aurait pu être un succès, a été un demi-échec. Cela tient surtout au fait que certains participants ont voulu opérer un classement entre bons et mauvais Européens parmi les Etats membres tout en n'hésitant pas à se classer eux-mêmes parmi les bons Européens. Cette attitude a notamment été celle de l'Italie, qui assurait la présidence, mais aussi de la république fédérale d'Allemagne. Selon moi, ce n'est pas une démarche féconde. Laissons plutôt parler les faits.

Quels sont les Etats membres contre lesquels le moins de procédures d'infraction au Traité sont engagées devant la Cour de justice ? Le Danemark,

devant le Royaume-Uni. C'est contre l'Italie que le plus grand nombre de procédures sont engagées. Qui a introduit le passeport européen ? Entre autres le Danemark. La république fédérale d'Allemagne es-compte pouvoir le délivrer en 1987.

Conséquence importante du rapport Tindemans de 1976, il a été décidé en 1978 de créer une Fondation européenne. L'accord en ce sens a été ratifié depuis longtemps par le Danemark ; au 1er juillet 1985, ni la république fédérale d'Allemagne, ni les Pays-Bas, ni la Belgique ne l'avaient ratifié.

Des actes, pas des chimères

Qu'en est-il de la volonté des Etats membres, d'accroître les ressources financières de la CE. Lors des négociations sur la ré-

forme budgétaire, le Danemark et l'Italie étaient disposés à porter le plafond de la TVA à 2 %. C'est la république fédérale d'Allemagne qui a adopté la position la plus restrictive et qui a même subordonné le relèvement du plafond à 1,4 % (!) à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

L'attitude des Etats membres à l'égard des politiques communes pourrait aussi permettre de distinguer les bons Européens des mauvais. En mai 1985, le Conseil de ministres a été condamné par le Cour de justice en raison de sa passivité dans le domaine de la politique commune des transports. Le Danemark soutient la proposition de la Commission en faveur d'une libération du marché européen des transports. C'est la république fédérale d'Allemagne qui freine le progrès en s'en tenant à un système

de contingents extrêmement restrictif.

Ce serait sans nul doute une bonne chose si l'on engageait les négociations sur l'Union européenne en invitant d'abord les Etats membres à traduire dans les faits les décisions déjà prises par le Conseil. Cela donnerait à l'opinion publique une image de l'attitude des Etats membres à l'égard de la coopération européenne bien différente de celle qu'en donnent le plus souvent les titres des journaux.

Mais ce qui est décisif pour l'avenir de la Communauté, c'est avant tout le contenu de la coopération, c'est-à-dire les actions, pas les intentions. La CE a déjà réalisé de grandes choses : l'union douanière, la politique agricole commune, le financement commun, la politique commune de la pêche. Et la coopération politique.

Nous devrions poursuivre dans cette voie, mais nous sommes confrontés à de grosses difficultés. Ainsi, nous devons rattraper notre retard sur les Etats-Unis et le Japon dans le domaine de la recherche et de la technologie. Nous nous sommes laissé distancer et, si nous n'y prenons pas garde, nous risquons de n'être plus qu'une puissance de seconde catégorie. Certes, nous ne restons pas totalement inactifs, mais nos efforts sont insuffisants. C'est pourquoi l'initiative française Eureka est une bonne chose. Elle a pour objectif une coopération souple dans le domaine de la recherche et de la technologie, y compris avec des pays tiers en Europe. Il faut se réjouir que cette proposition française ait été favorablement accueillie lors du Conseil européen de Milan.

Le cas du marché intérieur est comparable. Le marché communautaire n'est encore que la juxtaposition d'une dizaine de marchés. C'est vrai pour le marché agricole, les montants compensatoires monétaires destinés, par exemple, à protéger les agriculteurs allemands n'ayant toujours pas été démantelés. C'est vrai aussi pour le marché des produits industriels, sur lequel il subsiste un grand nombre d'entraves techniques aux échanges, par exemple la loi de pureté pour la bière en république fédérale d'Allemagne.

Aussi longtemps qu'un marché intérieur communautaire ne sera pas créé, l'Europe ne sera pas en mesure de relever le défi des Etats-Unis et du Japon. Dans ce domaine également, le Conseil européen de Milan a accompli un pas important en avant.

La place du Parlement

Il est regrettable que les résultats positifs de la réunion de Milan aient été estompés par l'examen de questions institutionnelles, par exemple la convocation d'une conférence gouver-

nementale. Selon moi, la question d'éventuels changements institutionnels ne prendra un caractère d'actualité que lorsqu'on aura la certitude qu'une politique commune décidée par le Conseil ne peut plus être dans le cadre institutionnel actuel. Tel n'est pas le cas pour le moment. Ne serait-ce que pour cette raison, je ne vois pas pourquoi la Communauté devrait s'engager dans une nouvelle aventure institutionnelle avec conférences gouvernementales et modi-

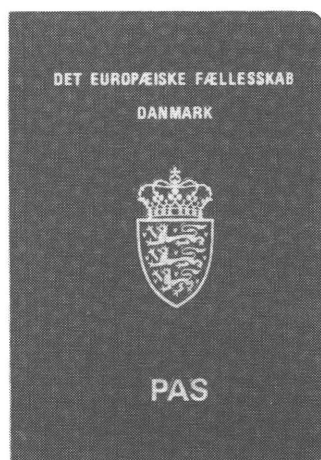
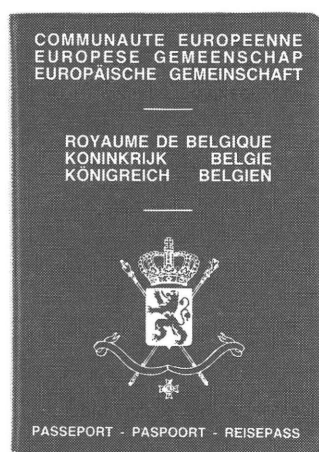
fications du Traité. De tels processus durent des années et, pendant ce temps, la Communauté fera du sur-place.

Dans ce contexte, on parle beaucoup de donner davantage de compétences au Parlement européen. Mais on n'a toujours pas précisé à quelles fins. Cette revendication va souvent même de pair avec de propos concernant un processus décisionnel plus efficace. Voilà qui est surprenant ! A quoi serviraient des propositions approu-

vées par le Parlement mais bloquées par le Conseil ? Y a-t-il seulement une idée du Parlement sur l'avenir de l'Europe que le Conseil, la Commission et les gouvernements des Etats membres n'aient pas déjà eue ? Pas à ma connaissance ! Bref, l'idée d'une participation du Parlement au processus de décision me semble mauvaise. Je pense qu'il n'est pas absurde d'affirmer que „codécision” peut très facilement dégénérer en „non-décision”. Il est curieux, aussi, d'entendre certains Etats membres répéter que la Commission doit être renforcée et que, simultanément, il faut donner davantage de compétences au Parlement. Si le Parlement obtient un droit d'initiative, ce sera aux dépens de la Commission ! Et si le Parlement obtient le droit d'investir la Commission des CE, on pourra difficilement y voir un renforcement de la Commission !

Selon moi, ceux qui réclament des réformes institutionnelles nous racontent surtout des balivernes. Ils se perdent dans la vague. En ce qui me concerne, je suis pour que la CE garde les deux pieds sur terre et prenne des décisions — dans l'intérêt des Etats membres et des citoyens. C'est pourquoi je regrette que la réunion de Milan se soit terminée comme elle l'a fait. La CE aurait dû se concentrer sur la recherche, la technologie et le marché intérieur et prendre des décisions, elle n'aurait pas dû ouvrir la voie vers une modification du Traité. Nous sommes une fois de plus les témoins d'une situation dans laquelle la Communauté consacre toutes ses énergies et toutes ses ressources à des questions institutionnelles plutôt qu'aux véritables problèmes.

Cela vaudrait d'ailleurs peine de demander à certains des dix millions et quelque chômeurs de la Communauté s'ils sont d'avis qu'à Milan les problèmes à résoudre ont été abordés dans le bon ordre.



Suite aux décisions du Conseil européen du 28 et 29 juin dernier à Milan, le Conseil de Ministres avait décidé le 22 juillet à Luxembourg de convoquer une conférence des représentants des gouvernements des dix Etats-membres pour le 9 septembre à Luxembourg (l'Espagne et le Portugal seront également invités). Les Ministres des Affaires Etrangères avaient chargé un groupe de préparer avant le 15 octobre le texte d'un projet de traité, notamment sur la base des projets franco-allemand et britannique concernant la coopération politique en vue d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Dans la phase préparatoire et lors de la rédaction du rapport Dooge sur la réforme des institutions, beaucoup de décisions furent prises sept contre trois. Les trois étant le Royaume Uni, le Danemark

et la Grèce. L'ambassadeur J. Ørstrøm Møller, responsable des affaires européennes au ministère danois des Affaires Etrangères proteste dans un article que nous republions du magazine de nos collègues allemands, contre l'accusation d'un manque d'esprit européen.

Il mentionne e.a. que les Danois étaient parmi les premiers à délivrer les passeports européens. Les Belges ne seraient pas encore prêts.

La situation belge est pour l'instant la suivante. Le passeport européen existe en Belgique et théoriquement vous avez le droit de réclamer un passeport européen que l'on devrait vous délivrer.

Aux Affaires Etrangères, on nous a communiqué que si la police ne dispose pas ou plus d'exemplaires du passeport européen, elle peut les obtenir sur simple demande.

Frans Andriessen sur l'avenir de la politique agricole

„Les réductions des prix sont inévitables”

Le dernier de toute une série de plans de réforme agricole de la Commission de la CEE vient d'être publié : „Perspectives de la Politique Agricole Commune”.

Ce dernier „Livre Vert” ne suggère aucune politique ferme et définitive mais explique plutôt les problèmes actuels et futurs auxquels est confrontée la PAC et propose toute une série d'options de politique. La Commission met en exergue le déséquilibre existant entre la production agricole et la consommation. L'offre s'accroît en moyenne de 2 % par an tandis que la demande n'augmente que de 0,5 %.

L'élément fondamental du „Livre Vert” est le blocage des prix. Seule une réduction des prix agricoles peut comprimer les dépenses et accroître la compétitivité des exportations européennes. Sans cette réduction les coûts d'administration du marché ne cesseront de progresser et de s'approprier une part de plus en plus large du „gâteau” budgétaire communautaire.

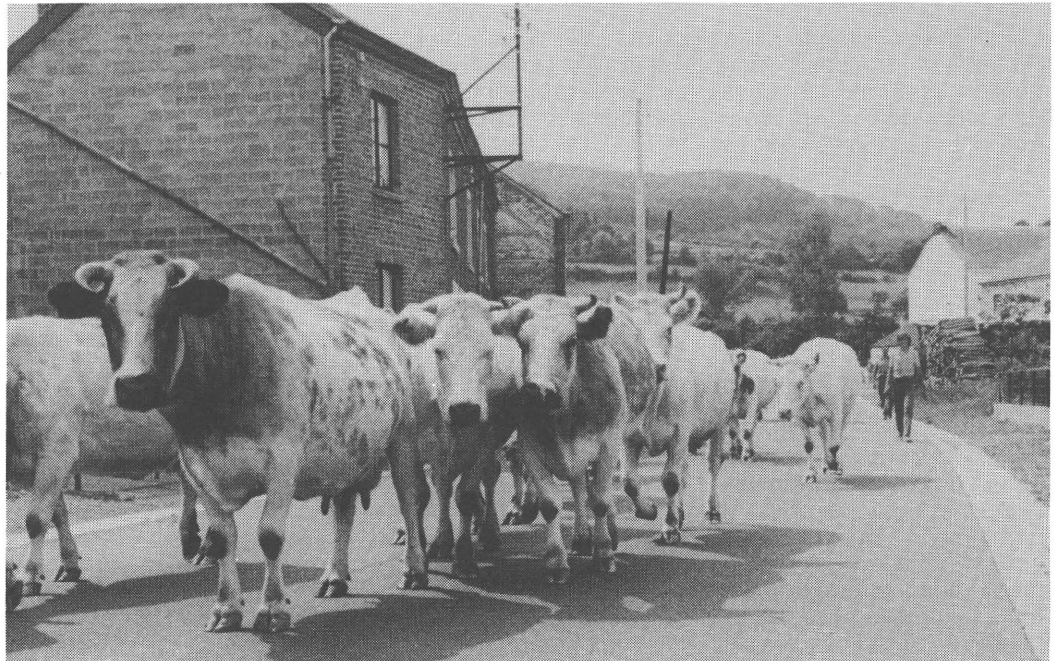
Mr. Andriessen, Vice-président de la Commission et responsable de la PAC s'explique sur le processus d'élaboration du „Livre Vert” et sur l'avenir de la Politique Agricole Commune.

Un coût énorme

EURinfo : Comment la PAC est-elle arrivée à ce point de crise ?

Frans Andriessen : La PAC a été établie et développée à une époque de déficit pour la plupart des produits. Aujourd'hui, elle doit s'adapter à une situation caractérisée par une production excédentaire de nombreux produits.

A l'heure actuelle, le mécanisme d'intervention implique un coût énorme pour le budget communautaire. Nous devons contrôler les dépenses agricoles. C'est une question fondamentale. Quel type de Commu-



nauté allons-nous créer ? Une communauté basée sur l'agriculture ou une communauté au sein de laquelle la technologie, l'industrie et les autres secteurs importants s'épanouiront également ?

Si l'agriculture continue à absorber la majorité des ressources disponibles, soit 60 % voire même 80 % des ressources, les autres secteurs - le fonds social, le fonds de développement régional et le secteur technologique - émettront des critiques. C'est dans l'intérêt de la Communauté de réformer la PAC.

A mon avis, nous devons adopter une politique de prix restrictive. En d'autres termes, les prix ne feront plus figure de soutien du marché et des revenus des agriculteurs.

Il nous faut donc aborder la possibilité de support direct des revenus. Pour l'instant, les prix seuls ne suffisent pas à procurer un revenu raisonnable aux agriculteurs. Si nous voulons protéger la structure sociale, nous devons aider les petits fermiers et les inciter à poursuivre dans la voie qu'ils se sont choisie.

L'agriculture communautaire est hétérogène et nous devons ajuster la politique.

Des actions ont d'ores et déjà été prises dans ce

sens; des mesures d'aides spéciales ont été mises en œuvre au profit de l'agriculture dans les régions montagneuses et les régions les plus défavorisées (LFA). 37 % des régions agricoles de la CE bénéficient de ce type d'aide.

Un système de pré-pension offrant aux agriculteurs âgés de 55 ans une rente annuelle spéciale pour abandonner l'agriculture figure parmi les solutions. Les sommes accordées doivent être un véritable stimulant - le système précédent qui a d'ailleurs échoué proposait aux fermiers une rente annuelle de 1.000 ECU. Dérisoire !

La procédure

E.I. : Le retard dans la publication du „Livre Vert” a amené nombre d'observateurs à penser que la vague initiale de propositions avait été quelque peu enrayée.

F.A. : L'approche fondamentale du „Livre Vert” n'a pas été modifiée. Cela a toujours été un document „à options”. Il s'agissait d'un retard au niveau des procédures. Tout projet de rapport mis en œuvre par les fonctionnaires de la Commission est amendé au cours des interminables procédures de consultation et de délibération. Des

amendements ont été apportés dans la présentation du „Livre Vert”, mais l'analyse de base et les objectifs du Livre sont restés identiques.

E.I. : Où va aller ce „Livre Vert” maintenant ?

F.A. : Ce document a été soumis à toutes les institutions communautaires. Nous voulons discuter avec toutes les personnes concernées. Le Parlement Européen a mis en place des groupes de travail similaires pour examiner le „Livre” et il devra présenter un rapport en septembre prochain.

Au niveau national, les ministres sont chargés de discuter des solutions avec leurs propres organes professionnels, conseillers politiques, etc. En novembre, je préparerai un document reprenant les points de vue émis par les différents groupes. Ce document sera alors soumis au Conseil. Ensuite, j'émets des propositions concrètes dont la plupart seront reprises dans la liste des prix agricoles de 1986/87. Des propositions spécifiques pour le marché des céréales, le secteur viandeux et un plan de rachat pour les quotas laitiers devraient être soumis en septembre ou en octobre.

E.I. : Si l'on tient compte du fait que la réforme de la PAC est un processus lent, quelles sont les chances de succès de ce Livre alors que les tentatives précédentes ont toutes été vouées à l'échec ?

F.A. : La procédure de ce document diffère des autres, notamment de par son urgence. Il nous faut offrir une analyse claire des problèmes. Nous avons recommandé un blocage des prix et une politique de revenus et nous avons proposé un certain nombre de solutions pour aborder le problème. Actuellement, nous discutons de ce document avec des groupes professionnels, des partis politiques, des comités et le Parlement européen. Nous espérons que ce processus nous permettra de soumettre un ensemble de proposition concrètes.

Les circonstances dans lesquelles ce document a été présenté sont également différentes. Tout un chacun reconnaît que nous

devrions agir mais les points de vue divergent quant à la façon dont nous devrions procéder. La majorité des ministres admettent la nécessité d'une politique de prix restrictive. Je suis toutefois fermement convaincu que nous pourrions arriver à un compromis.

Réduction des prix

E.I. : Le „Livre Vert” recommande une politique de prix restrictive, mais vous et vos ministres avez passé cinq mois à débattre d'une réduction du prix des céréales d'1,8 % sans résultat concret. Quelles sont par conséquent les chances pour vos propositions ?

F.A. : Les propositions de prix n'étaient qu'une initiative isolée. Le „Livre Vert” déclare que la politique du marché des céréales devrait être réformée et propose, à cet effet, plusieurs solutions. Il reste encore à aborder le problème

de l'Allemagne et son véto. En outre l'Allemagne ne considère pas le blocage des prix comme une réponse aux problèmes de la PAC.

Mansholt a été l'instigateur de la Politique Agricole Commune; ses successeurs l'ont développée et il me reste maintenant à restructurer le tout.

E.I. : S'il n'est pas possible de parvenir à un blocage des prix, la proposition de quotas céréaliers est-elle réaliste ?

F.A. : En principe, nous avons le choix entre deux solutions. Soit nous contrôlons la production par une politique de réduction de prix, de co-responsabilité, de mesures d'exportation adaptées, de financements moins importants et de crédits à l'exportation, ou bien nous ne pourrions éviter les quotas. Je n'ai jamais été très favorable aux quotas.

L'administration des quotas céréaliers serait pratiquement impossible.

La Communauté compte quelque trois millions de producteurs de céréales et les céréales ne passent pas par une laiterie ni une raffinerie. La plupart des céréales sont destinées à être utilisées au sein de l'exploitation. Comment dès lors contrôler la production ? Il ne s'agit pas là d'une chose tout à fait impossible mais extrêmement difficile qui implique des coûts et des effectifs supplémentaires. Il est indispensable de trouver de nouveaux créneaux tout en bloquant les prix. Soit nous pourrions assister à un gel des prix pendant un certain nombre d'années qui pourrait effectivement faire baisser les prix réels. Soit, les producteurs pourraient collaborer au financement des exportations par le biais d'un impôt ou d'un prélèvement de co-responsabilité. Mais, à plus long terme, les réductions de prix sont inévitables, même si les quotas sont appliqués pendant une courte période.

Aides du FEOGA

1ère tranche 1985

Bénéficiaire	Description	Coûts du projet en mio	Concours FEOGA en mio
1 Centre d'Economie Rurale-Marloie	Identification et analyse des problèmes d'exploitation dans le Sud-est	5,902	2,065
2 Ets F. Hoorne Rebecq	Hangar de stockage de céréales	5,402	1,003
3 Ets Lebrun Mourcourt	Modernisation d'une unité de stockage de céréales à Frasnes	32,	8,
4 Ets Derasse Tournai	Modernisation d'installation de stockage de céréales à Froidmont	28,586	7,146
5 Westimex Belgium Veurne	Stockage de pommes de terre	36,677	8,484
6 Delicatessen Cornby Gent	Extension de l'usine de charcuterie	43,056	10,764
7 K. Verbist en Zonen Aarschot	Rationalisation d'une unité de découpe de viande	21,905	5,476
8 Devalin Wevelgem	Amélioration de la production de fils de lin	16,751	4,187
9 Pandalus Benelux Brugge	Modernisation du conditionnement des produits de la pêche	39,775	6,945
10 Detry Frères	Rationalisation d'une unité de fabrication de produits de viande	121,893	24,357
11 Aan- en Verkoopverenootschap Belgische Boerenbond - Leuven	Rationalisation stockage du blé dans la région de Tongres	25,116	6,147
12 Mortier Veurne	Agrandissement d'une usine de produits de viande	31,829	6,449

L'industrie nucléaire Européenne en tête dans le monde entier

„Dès à présent, la Communauté européenne tire plus son énergie de l'industrie nucléaire que n'importe quelle autre région industrielle importante du monde. Et nous continuons à faire œuvre de pionniers dans ce domaine”.

C'est à peu près en ces termes que Christopher Audland, directeur général de l'énergie à la Commission des CE, a conclu son discours à Ottawa, le 3 juin 1985.

M. Audland y assistait aux „noces d'argent” de l'Association canadienne pour l'industrie nucléaire. Il faut savoir que les intérêts de la Communauté et du Canada sont étroitement liés dans ce secteur, la CE étant l'un des principaux clients du Canada pour l'uranium, matière de base du secteur nucléaire.

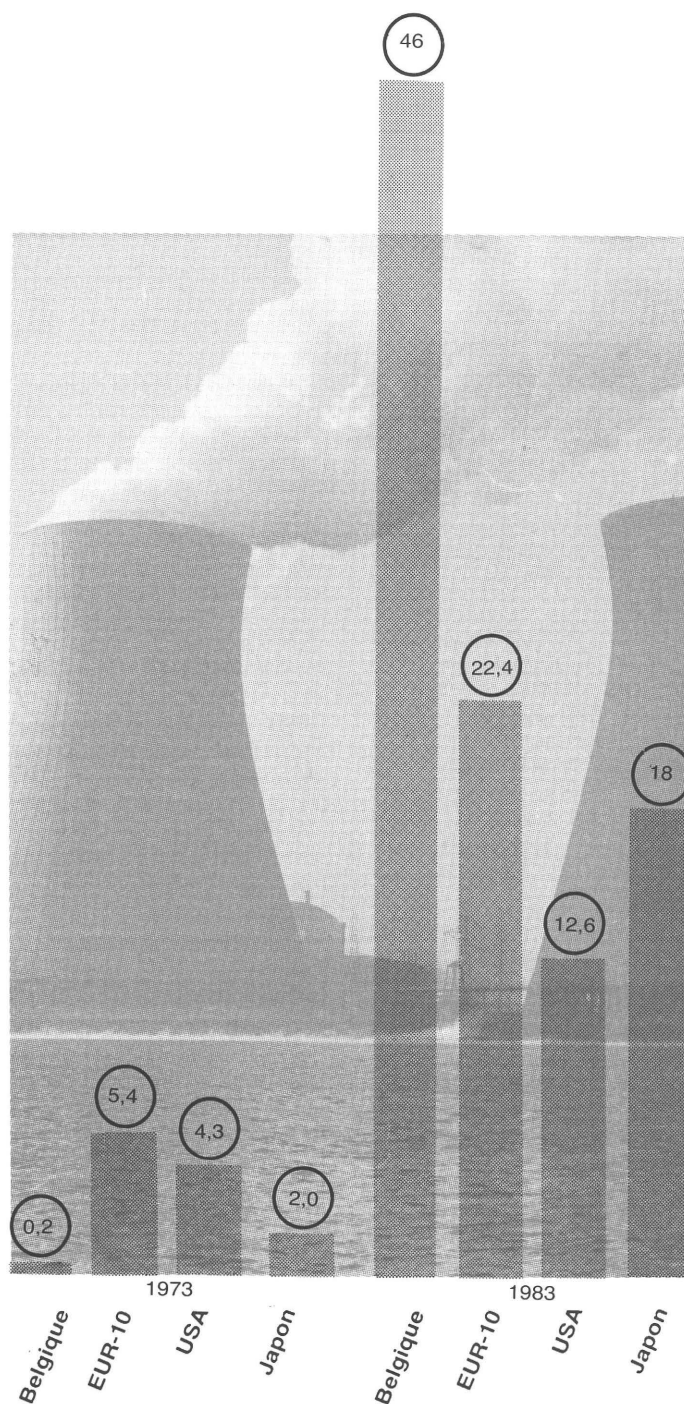
Les mines d'uranium sont concentrées dans au plus six pays au monde, qui représentent quelque 90 % de la production. Ces six „riches” sont les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Niger et la Namibie. Dans la Communauté, seule la France produit de l'uranium.

Aussi les autres Etats membres se procurent-ils leur uranium essentiellement auprès des fournisseurs précités, dont le Canada. Plus l'industrie nucléaire s'étend de façon spectaculaire dans la Communauté, plus se développe la collaboration entre „vendeur” et „client”.

C'est à juste titre que le directeur général Audland a rappelé, à Ottawa, le rôle de premier plan que les Dix bien que talonnés par le Japon jouent de plus en plus dans le domaine de l'énergie nucléaire. Entre 1973 et 1983, la production d'électricité d'origine nucléaire est passée de 3 à 18 % au pays du Soleil Levant.

En 1973, l'énergie nucléaire ne procurait guère plus de 5,4 % de son électricité à la Communauté. Dix ans plus tard, ce chiffre

Part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité dans l'Europe des Dix, aux USA et au Japon



était passé à 22,4 %, ce qui donnait — fait inévitable — cinq ans d'avance à la Communauté sur son propre programme. En 1980, les Etats membres avaient en effet convenus qu'ils tireraient, en 1990, 70 à 75 % de leur électricité des combustibles solides et de l'énergie nucléaire, et ce au détriment du pétrole. Cet

objectif est, dès à présent, largement atteint.

La France et la Belgique sont toujours en tête dans ce domaine. En 1983, ils ont produit respectivement 48 et 46 % de leur électricité à Doel, Chooz et dans leurs autres centrales. Dix ans auparavant, ces chiffres n'étaient que de 8 et 0,2 % respectivement.

En fait, la Belgique se propose d'encore doubler sa production actuelle d'énergie nucléaire pour l'an 2000. Même si elle réussit et tire donc à cette date, plus des trois-quarts de son électricité de l'énergie nucléaire, elle devra encore couvrir en l'an 2000, 67 % de ses besoins énergétiques à l'aide de produits importés. En 1980, ce chiffre était encore de 85 %.

Exemplaire

Dès le déclenchement de la première crise internationale du pétrole en 1974, on a conclu à rendre la Belgique et la Communauté moins tributaires des importations d'énergie et, plus particulièrement, du pétrole. Comme l'a déclaré le directeur général Audland à Ottawa, „un des enseignements que nous avons tirés des deux crises pétrolières, c'est que la politique énergétique doit être conçue sur une large échelle et à long terme”.

C'est en 1980 qu'ont été définis les objectifs européens pour 1990. Outre l'augmentation précitée de la production d'électricité reposant sur les combustibles solides et l'énergie nucléaire, il était prévu notamment que 40 % au plus des besoins énergétiques pouvaient être couverts par les produits pétroliers.

Dès 1983, la Communauté n'était plus tellement éloignée de cet objectif et le pétrole ne fournissait déjà plus que 48 % de l'énergie (contre 62 % en 1973). Toujours selon M. Christopher Audland, „nous ne sommes, en outre plus tributaires qu'à 50 % environ des importations de pétrole, ce qui s'explique dans une large mesure par notre propre production pétrolière en mer du Nord”.

La consommation d'énergie doit augmenter moins rapidement que la croissance économique dans la Communauté : tel était le troisième et dernier objectif fondamental du programme communautaire. Sur ce point aussi, les Dix peuvent se féliciter.

„Nous consommons actuellement 20 % d'énergie en moins par unité de production qu'il y a dix ans. De ce fait, croissance économique et consommation d'énergie ne sont plus des „vases communicants” ; voilà ce qu'a déclaré le directeur général Audland à Ottawa.

Néanmoins, une étude de la Commission européenne „Energie 2000” fait apparaître qu'il ne manque pas de possibilités d'épargner encore davantage l'énergie.

Le bâtiment et les services absorbent, par exemple, quelque 38 % de la consommation totale d'énergie, alors qu'on pourrait encore épargner selon les calculs de la Commission quelque 30 % de l'énergie dans ces secteurs.

Le secteur des transports recourt presque entièrement à l'essence, aussi est-ce le seul secteur où la consommation d'énergie a augmenté ces dix dernières années. Mais ici aussi des progrès peuvent être réalisés en recourant davantage aux moteurs diesel et grâce aux nouvelles techniques dans le domaine des moteurs, à un comportement plus économe des chauffeurs, à une utilisation accrue des transports publics et à une gestion plus efficace des transports.

Au stage de l'enfance

Ces diverses améliorations figurent au tout nouveau programme énergétique pour 1995, que la Commission a soumis aux ministres de l'énergie lors de leur réunion du 20 juin 1985.

En gros, la Commission entend encore améliorer d'un quart la consommation — efficace — de l'énergie, maintenir les importations de pétrole au tiers de la consommation d'énergie, malgré le handicap que constituera la diminution probable de la production pétrolière en mer du Nord, maintenir à son

niveau actuel la part de marché du gaz et des combustibles solides et couvrir 40 % des besoins en électricité grâce à l'énergie nucléaire.

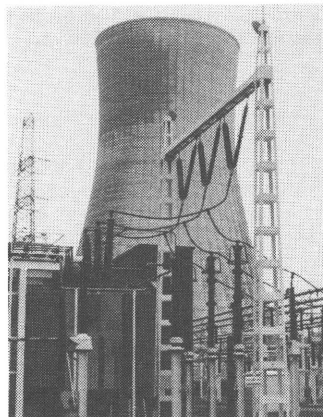
Malgré la création d'Euratom, l'énergie nucléaire en Europe est longtemps restée „au stade de l'enfance”. Toujours selon le directeur général Audland, „la raison en est notamment qu'il fallait créer une toute nouvelle industrie et les infrastructures nécessaires à cet effet”. „En outre, nombreux étaient ceux qui, pendant les années 60 et au début des années 70, doutaient de l'intérêt économique de l'énergie nucléaire en raison des prix pétroliers peu élevés pratiqués à cette époque”.

Les choses ont bien changé depuis les deux crises pétrolières. Ces dernières ont été à l'origine d'une progression spectaculaire du secteur nucléaire. En l'an 2000, la moitié de l'électricité dans la Communauté devra être fournie, par les centrales nucléaires.

Selon les calculs les plus récents, le prix de revient de l'électricité dans les centrales qui seront mises en service en 1990 sera moins élevé de 30 % au moins, que celui de l'électricité provenant du charbon. Et dans certains Etats membres, l'écart sera encore plus considérable. Selon Christopher Audland, „ces calculs tiennent compte de tous les coûts qui surgiront pendant toute l'existence des centrales, y compris de l'élimination des déchets nucléaires et le retraitement”.

Si le prix de revient du combustible nucléaire est important, la sécurité du traitement et de la transformation l'est tout autant. „Les résultats sont valables et nous devons veiller à ce qu'ils le restent, malgré l'accroissement énorme du nombre des installations et des quantités de matière nucléaire utilisées”, assure M. Audland.

En ce qui concerne l'élimination des déchets nu-



cléaires, la Commission est favorable à l'approche régionale. La totalité du programme de recherche de la Commission pour la sécurité dans le secteur des combustibles nucléaires représente chaque année plus de 4,2 milliards de francs.

Concurrentielle

En deux décennies, l'industrie nucléaire européenne a laissé bien loin derrière elle le reste du monde. Du point de vue technologique, l'Europe a pris nettement l'avance.

Quant aux installations, deux filières de réacteurs, dominant ; les réacteurs surrégénérateurs (FBR) et les réacteurs à eau légère (PWR).

Dans le secteur de l'enrichissement, la Communauté est restée tributaire de l'étranger jusqu'à la fin des années 70. C'était là un élément décisif, car les réacteurs à l'uranium enrichi constituent pratiquement la totalité du parc nucléaire de la Communauté et le stade de l'enrichissement de l'uranium représente 30 % du coût du combustible nucléaire.

Grâce à la création de deux groupes européens d'enrichissement de l'uranium, Eurodif et Urenco, les Etats membres sont maintenant en mesure de couvrir leurs propres besoins et disposent, en outre, d'une capacité d'exportation.

En ce qui concerne l'uranium lui-même, un certain nombre de pays, qui ont tout misé sur l'énergie nu-

cléaire, doivent s'en tirer sans disposer de sources propres suffisantes. Selon le directeur général Audland, „c'est la raison pour laquelle les réacteurs surrégénérateurs sont particulièrement importants pour l'Europe, car ils consomment beaucoup plus efficacement l'énergie contenue dans l'uranium.

„Superphenix”, qui se trouve à Creys-Malville, en France, est jusqu'ici le plus grand de tous les réacteurs surrégénérateurs et c'est lui qui s'approche le plus d'un produit industriel normalisé. Il est construit par la France, l'Italie et l'Allemagne, et sera encore mis en service cette année, si tout va comme prévu. „C'est une réalisation importante”, déclare Christopher Audland, „mais il y a beaucoup à faire si nous voulons rendre les réacteurs surrégénérateurs compétitifs par rapport aux réacteurs à eau légère. Nous croyons la chose possible et nécessaire en l'an 2005”. C'est du moins ce qu'espère la Commission, si l'on tient compte de ses propositions d'investissement.

La Commission est tout à fait consciente de ce que l'opinion publique accepte mieux l'énergie nucléaire si deux conditions sont remplies : les installations et l'ensemble du cycle de transformation doivent être sûrs. En outre, il faut des garanties en ce qui concerne l'utilisation des matières nucléaires.

La Commission est particulièrement vigilante dans ce domaine. Des contrats de vérification sont conclus avec l'Organisation internationale de l'énergie atomique. Selon le directeur général Christopher Audland, „la Commission d'excellentes références à présenter dans le domaine de la non-prolifération. Les autres pays peuvent avoir confiance”.

(Le cas échéant, graphique : la part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité chez les Dix (CE), aux USA, au Japon et en Belgique).

L'Europe du citoyen

Un compositeur pour l'Europe

Bien qu'il soit encore relativement peu connu du grand public, Fergus Johnston est, à 26 ans, un des jeunes compositeurs irlandais les plus prometteurs dans les milieux musicaux, on ne parle plus que de lui : sa carrière en effet, vient de recevoir un véritable „coup de fouet”, depuis qu'il a été sélectionné, en tant que jeune compositeur irlandais, pour la tournée en Europe, de l'Orchestre des jeunes de la Communauté Européenne.

Fergus vit dans un modeste appartement à Rathmines, dans la banlieue de Dublin. Dans son living, il n'y a qu'une chaîne stéréo, et, en face, un piano. Dans un coin, se trouve un ancien bureau et au-dessus de la cheminée, une estampe de Ha Van Vuong.

La passion de Fergus pour la musique est révélée par un petit bout de papier qui pend au cadre de l'estampe de Van Vuong. Il s'agit de la copie d'une „pièce” de Hildegard Jone, dirigée par Weber.

„J'ai découvert la musique par hasard”, nous confie-t-il. „Un jour un professeur me demanda : veux-tu apprendre à jouer un instrument ? Et je lui répondis oui ! Ma mère raconte toujours qu'à l'époque je ne voulais jamais sortir, et que je l'obligeais à dire à mes amis que j'étais malade”.

Bien que très tôt intéressé par la musique et en particulier par la flûte, Fergus n'envisagea sa carrière professionnelle que vers 17 ans. C'est à ce moment là qu'il commença l'étude d'un second instrument, la clarinette.

A l'école déjà, il commença à composer. Il travaillait à ce moment là avec un ami, et écrivit avec lui ses premiers morceaux : un mélange de différents styles. Son ami, qui jouait des claviers, se lança alors dans la musique commerciale. C'est à ce moment que, Fergus decida de devenir „sérieux”.

„Etre sérieux”, signifia pour lui étudier à l'université. Les cours qu'il suivit couvraient une très large pé-

riode : du 16^e la musique contemporaine. Ses époques favorites néanmoins, sont la renaissance et le baroque.

Cela explique que „Piva”, l'ensemble dans lequel il joue est spécialisé en musique de ces deux époques.

Son compositeur favori est Bach, qui malheureusement n'a presque rien écrit pour flûte.

Mais, est-il influencé par d'autres compositeurs ?

„Non, répond-il, tout sort de ma tête. Tous les jours j'essaye de composer : je m'assieds, et j'écris quelque chose. Peu importe si c'est bon ou mauvais. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de le faire récemment. Normalement, pendant toute l'année passée, je n'avais que quatre heures de libre par semaine.”

„Mon métier me passionne, poursuit-il : entre mars 1984 et mars 1985 j'ai écrit trois morceaux, d'une durée totale de 22 minutes. C'est la qualité et non la quantité qui m'intéresse, ajoute-t-il en souriant.

Est-ce difficile d'être compositeur en Irlande ?

„Il est impossible de vivre de sa musique en Irlande. Vous êtes obligé d'enseigner. Mais j'ai un ami à Derry qui refuse ce „compromis”. Il vit très difficilement, mais ne vit que de ses compositions. Il a peut-être raison : une fois que vous commencez à enseigner, il est très difficile de s'arrêter.”

Le fait d'avoir été choisi par l'Orchestre des jeunes de la Communauté l'empêche évidemment, d'enseigner à plein temps pour l'instant. Toutefois, cela lui est possible pendant quelques heures chaque semaine au „Newpark Music Centre”, mais il a dû abandonner ses autres engagements.

La sélection de Fergus Johnston l'a totalement surpris. En effet, il avait écrit à d'innombrables institutions, dont l'Orchestre de la Communauté et le ministère irlandais de l'Education. Peu de réponses, malheureusement, lui étaient parve-

nues, sauf celle venant des Pays-Bas où il avait été choisi en tant que professeur remplaçant à une académie.

„Quand la lettre arriva, dit-il, j'étais convaincu qu'il s'agissait d'un autre refus. Mais commençant à lire „Cher Monsieur Johnston, nous avons le plaisir de vous informer que ...”, l'émotion m'envahit, j'étais ravi. Je me sentais tout à coup reconnu et modeste à la fois”.

Ensuite Fergus se mit à écrire un morceau pour l'Orchestre des Jeunes de la Communauté, et se rendit par après en Italie, pour rencontrer les autres compositeurs retenus ainsi que le chef d'Orchestre, Ligeti, peut-être le plus important compositeur vivant.

„A mon arrivée en Italie, je me suis senti encore plus humble. M. Singer, le compositeur britannique, par exemple, a étudié avec Ligeti, et les autres ont tous étudié avec des grands noms de la musique contemporaine”.

Fergus ne se tarit pas d'éloges sur l'Orchestre qui, dit-il, interpréta admirablement sa composition dès la première répétition. En tant que compositeur, donc fortement concerné, il dirigea lui-même l'Orchestre, ce dont il n'a pas l'habitude.

En ce moment, il souhaite continuer à écrire, pour s'améliorer. „Ligeti m'a dit une chose que je n'oublierai jamais : „Tu continueras à composer”. Et ce, après m'avoir confié que mon morceau ne lui avait pas plu. C'était comme un ordre : je continuerai à composer.”

„Je souhaite participer à d'autres initiatives du genre. J'y ai rencontré des tas d'autres compositeurs qui ont à peu près mon âge, et chaque composition est très différente. C'est très stimulant.

„Cette année, je souhaite faire un grand bond en avant. Je suis convaincu que tout ce que j'ai écrit jusqu'à aujourd'hui, c'est du „travail d'étudiant”. J'ai une série d'idées à partir desquelles je vais travailler cet été.”

Est-ce que cette expérience va lancer sa carrière ?

„Cela dépend de ce que les gens attendent de moi. Je suppose que cela fera de l'effet dans mon curriculum-vitae. J'espère surtout que je serais à la hauteur des espérances”.

Femmes et télévision

Tandis que le soleil brillait sur Bruxelles, c'est dans l'ombre feutrée d'un auditoire de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles que des femmes représentant tous les secteurs des télévisions européennes ont tenté de démêler les problèmes qu'elles ont avec ce média omni-présent dans nos pays qu'est la télévision.

Elles se sont penchées sur les analyses et les projections de trois rapports présentés au cours du séminaire et qui portaient sur la situation des femmes dans la télévision. Les statistiques, hélas, ont laissé apparaître que rares étaient les femmes aux postes décisionnels dans les chaînes de TV. Celles qui ont réussi à se frayer un chemin, travaillent plus longtemps et plus dur que leurs collègues masculins. Ces femmes étaient suffisamment bien représentées dans la salle pour pouvoir témoigner de la véracité des affirmations avancées dans ces études.

Ce séminaire de deux jours et demi, intitulé tout simplement „Femmes et télévision”, mais qui pourrait bien changer l'avenir dans les télévisions européennes et celui de toutes les femmes qui travaillent pour ce média, était organisé par l'Institut de Sociologie de l'ULB avec l'aide de la Commission européenne. Il entrait dans le cadre des activités du Programme d'Action de la Commission pour la promotion de l'égalité des chances et arrivait juste à point à la fin de la Décade pour la Femme des Nations Unies. Aux côtés des femmes travaillant pour les chaînes européennes, se trouvaient dans l'assistance des députées et des représentantes d'organisations féminines. Rares étaient les hommes et cette absence fut notée au cours du séminaire comme un témoignage du peu de soutien que pouvaient attendre les femmes de leurs collègues masculins et des directions des chaînes.

En ouvrant le séminaire, Lady Plowden, ancienne Vice-présidente de la BBC et de IBA, a déploré que 60 % des femmes travaillant pour les organimes de télévision soient cantonnées dans les services administratifs, en particulier dans des emplois de secrétariat ou de bureau de bas niveau. Il est, à son avis, tout aussi regrettable que 96 % des emplois techniques soient occupés par des hommes. Malgré les législations

et la politique déclarée de la plupart des chaînes européennes, elle a souligné qu'au cours des dix dernières années, le recrutement des femmes n'a pas augmenté et apparemment l'éventail des postes qu'elles occupent ne s'est pas non plus élargi. „Tout cela ne ressemble guère à une égalité des chances en pleine action”, a-t-elle conclu.

La plupart des informations importantes apportées par les études au cours de ces deux journées n'ont guère été encourageantes. Selon le principal et le plus significatif de ces rapports, présenté par Margaret Gallagher de la City University de Londres, les femmes n'ont pratiquement aucune chance de pouvoir influencer les politiques des télévisions ou d'obtenir un changement direct. Le rapport faisait, avec force faits et détails salutaires mais déprimants, une analyse de l'emploi et des actions positives dans les organismes télévisuels des Etats membres. S'il ne contenait pas vraiment de grandes révélations pour les femmes présentes à Bruxelles, le seul fait qu'il existe et témoigne d'une dure réalité a été ressenti par le plupart d'entre elles comme un moyen à utiliser pour construire un avenir meilleur.

Mme Gallagher indique dans son étude que seuls 6 % des postes élevés dans la hiérarchie sont occupés par des femmes dans 24 organismes de télévision de 9 Etats membres. En d'autres termes, une femme sur 150 travaillant pour ces chaînes occupe un poste de cadre supérieur alors qu'il y a un homme sur 25. La triste réalité est que, dans les chaînes européennes, le nombre total des femmes à des postes de responsabilité et de décision s'élève à 134 (une moyenne approximative de 5 par chaîne), ce qui est négligeable, ajoute Mme Gallagher.

Ce problème, ont estimé les déléguées, devrait être résolu une fois pour toute à une époque où l'Europe s'attache à égaliser le sort des femmes et des hommes. Mais le noeud du problème semble rester la difficulté de concilier un travail à l'extérieur et des responsabilités familiales. Les femmes qui ont atteint les sommets hiérarchiques sont encore souvent (plus que les hommes) célibataires et sans enfants. Mme Gallagher souligne aussi que la double journée des femmes qui travaillent (celle qu'on leur paie et celle qu'elle font gratuitement) continue d'être ignorée dans les analyses des raisons pour lesquelles les femmes

ne progressent pas plus. Mais la réponse d'une militante sans illusions, qui soulignait qu'on parlait beaucoup et qu'on attendait toujours les actions, a trouvé un écho à maintes reprises parmi les femmes dans l'assistance.

De son côté, une déléguée italienne, Milly Buonanno de la RAI, déclara que le monde de l'information télévisuelle était un filet au travers duquel seuls quelques événements passaient. Sa solution au problème, en partie du moins, est la création d'une agence spécialisée qui donnerait des informations spécifiques sur la vie des femmes. Le but serait, a-t-elle ajouté, de changer les règles qui régissent le monde de l'information : „Nous devrions disposer d'une alternative, quelque chose qui serait fondé sur des règles différentes et qui donnerait une meilleure représentation des femmes et du monde dans son ensemble ...”. A son avis un examen critique de ces règles et leur modification permettrait d'arriver à une représentation de réalités plus proches de l'image du monde d'aujourd'hui.

L'un des rares participants masculins, Tony Crabb de la BBC, était venu assister au séminaire „pour apprendre”, selon ses propres termes. En tant qu'homme, il s'est montré surpris d'être si „minoritaire”, littéralement l'homme parmi les femmes (mais quelques autres firent des apparitions courageuses un peu plus tard). L'examen de la situation dans une perspective européenne l'a intéressé car „Nous travaillons la plupart du temps dans le monde étroit de nos pays”. Il lui était toutefois difficile d'imaginer un sujet qui intéresserait les femmes et pas les hommes et il a souligné que les femmes couraient le danger de s'enfermer dans un ghetto en limitant les sujets. „Un vaste ghetto, mais tout de même un ghetto”, a-t-il précisé. Selon lui, le vrai problème était la façon de „percevoir les femmes professionnellement comme journalistes” et il a affirmé que la BBC pour sa part recrutait autant de femmes journalistes que d'hommes. Mais il a dû admettre qu'il n'y avait pas suffisamment de femmes qui atteignaient les sommets de la hiérarchie. En tout cas il ne pouvait pas déceler de différence dans les jugements des femmes sur les informations ou les éditoriaux. „Elles se comportent exactement de la même manière que leurs collègues masculins”.

Pour Mme Lea Martel, de la BRT belge, les femmes ne devraient pas

être découragées par la pénurie de femmes au sommet des hiérarchies. „L'important pour les femmes est d'être présentes dans tous les secteurs", a-t-elle poursuivi. Et il était tout particulièrement important, à son avis, qu'elles soient bien représentées dans des secteurs comme les programmes scolaires ou éducatifs, qui „préparaient l'avenir".

Une autre enquête faite pour le séminaire révèle que le travail des femmes est généralement représenté à l'écran comme une chose de peu d'importance. Les personnages féminins sont rarement présentés entraînant de diriger un homme ou un groupe d'homme. L'étude portait sur la place des femmes dans trois principaux secteurs et montre qu'elles sont sérieusement sous-représentées dans les journaux télévisés. La balance se redresse quelque peu dans les feuilletons ou les séries télévisées et elles occupent le devant de la scène dans les publicités. L'auteur du rapport, M. Gabriel Thoveron, Directeur du Centre d'étude des Techniques de Diffusion collectives de l'Institut de Sociologie de l'ULB, avait pour tâche d'examiner l'image des femmes dans certains programmes produits par les télévisions européennes.

Cette étude montre que les femmes ne représentent que 14,5 % des journalistes qui apparaissent à l'écran et qu'en général ces journalistes femmes étaient plus „sédentaires" que leurs collègues masculins. Elles ont aussi une image très spécifique : trois-quarts d'entre elles paraissent avoir autour de la trentaine, 90 % moins de 40 ans et aucune plus de 50 ans (alors qu'on trouve des hommes journalistes dans cette tranche d'âge). Elles ne portent pas non plus de lunettes, alors que 35 % des hommes en portent.

En analysant la publicité télévisée, l'étude retrouve à peu près la même situation. Les hommes conseillent, les femmes achètent. Les femmes sont silencieuses ou si elles parlent c'est à des hommes, alors que les hommes s'adressent à d'autres hommes. Les personnages montrés au travail sont masculins, au foyer féminins.

Quant aux feuilletons (avec l'analyse de 29 épisodes), l'étude révèle que les femmes, telles qu'elles apparaissent à l'écran, parlent moins que les hommes et quand elles parlent c'est surtout à leur partenaire alors que les hommes s'adressent le plus souvent à des collègues.

Ce rapport suggère la création d'un réseau de femmes responsables

de mise en place d'une égalité de traitement et d'actions positives. Ce réseau devrait, bien entendu, pouvoir bénéficier de moyens effectifs pour entreprendre des études, formuler des propositions et exercer un contrôle.

Mme Sylvia Meehan, de l'Employment Equality Agency irlandaise, a déclaré de son côté que l'évidence des faits présentés démontrait qu'on ne les répèterait jamais assez souvent.

Le rapport de Margaret Gallagher était tout à fait approprié et il était temps, selon Mme Meehan, que les „patrons de TV découvrent que les affaires des femmes font partie de ce qu'est la société". Pour une déléguée danoise, l'important était que les hommes soient montrés dans des rôles plus émotionnels et attentifs. C'est une chose qu'il ne fallait pas négliger et elle a regretté l'absence d'une telle approche dans les rapports et au cours de la réunion.

Alors que le séminaire touchait à sa fin, les déléguées se sont interrogées sur son utilité. Lone Kuhlmann, chef de rédaction du journal télévisé danois, a souligné que sa principale objection au séminaire et au rapport de M. Thoveron était le fait que l'homme „était présenté comme la normale et la femme comme la déviation". La frustration générale, à son avis, venait du fait que les femmes avaient le sentiment qu'on leur disait des choses qu'elles savaient depuis des années, et ce d'un point de vue masculin. Mais, a-t-elle ajouté avec vigueur, „j'en ai assez d'entendre les femmes accuser la société de les avoir mises dans cette situation", et continuant sous les applaudissements. „Ces n'est pas nous qui sommes le problème, ce sont les hommes. Organisons des séminaires sur les hommes. Discutons du travail à temps partiel pour les hommes. Je suis fatiguée d'entendre les femmes se poser comme victimes. Si les femmes n'arrivent pas à se faire prendre au sérieux par leurs maris à la maison, comment espèrent-elles pouvoir le faire avec leur patron ? ...". L'assistance a redoublé ses applaudissements et l'intervenante suivante, Christine Ockrent, ancienne journaliste d'Antenne 2, exprima son accord à ces propos.

Cette dernière a ajouté qu'elle pensait que les rapports présentés étaient extrêmement précis et qu'il était important de montrer ces chiffres afin que chacun puisse comparer les réalités dans chacun des pays.

Une autre voix masculine dans l'assistance affirma que si la législa-

tion ne pouvait pas changer les façons de penser, elle pouvait toutefois aider à concentrer les esprits. M. Bob Collins, de la RTE irlandaise, souligna que sans la législation communautaire en la matière, son pays n'aurait jamais passé de mesures en faveur de l'égalité des femmes. Il suggéra également l'adoption du rapport Gallagher comme „code d'action" pour au moins garantir un point de départ.

Mais le dernier mot doit être laissé à Mme Ockrent qui rappela qu'en France, une évolution importante des images télévisées avait transformé l'homme en objet sexiste. L'avenir réserve peut-être d'autres séminaires sur les hommes et la télévision.

Pour un véritable dialogue social

La pluralité des conceptions en ce qui concerne les valeurs sociales et les intérêts des hommes n'exclut pas le sentiment d'avoir des objectifs communs. Cela est particulièrement vrai du domaine des relations du travail. Le dialogue social au sein des entreprises doit signifier la recherche d'une communication véritable avec les salariés : il ne s'agit donc pas seulement de les persuader d'accepter les décisions du patronat. Quant aux syndicats, ils devront faire abstraction de la méfiance et coopérer dans un esprit de confiance avec le patronat.

Ces remarques, ce sont celles qu'a faites M. Peter Sutherland, commissaire européen aux affaires sociales, lors d'un colloque organisé le 24 juin à Athènes par l'Association européenne pour la gestion du personnel.

Pour M. Sutherland, la relance de l'économie et le progrès social sont inséparables. C'est la conviction de la Commission européenne dans son ensemble. La création d'une „dimension sociale" va de pair avec la création d'un véritable marché européen.

L'environnement

Le moment est venu pour la Communauté européenne de mettre au point une stratégie globale de défense de l'homme et de son environ-

nement contre les risques résultant de la présence sur le marché de quelque 50.000 produits chimiques de toutes sortes. C'est ce qu'a déclaré M. Stanley Clinton Davis, membre de la Commission européenne, qui prenait la parole lors d'un séminaire organisé à Bruxelles par le Bureau européen de l'environnement.

„La première génération de directives sur la protection de l'environnement, a poursuivi l'orateur, avait trait, tout naturellement, à des problèmes spécifiques et urgents. Quelques années plus tard, nous nous sommes aperçus que ces solutions n'étaient que partielles : nous avions seulement réussi à déplacer le problème”.

Par contre, a poursuivi en substance M. Stanley Clinton Davis, la „seconde génération” peut s'enorgueillir de deux directives (prévention des accidents industriels de grande ampleur et déclaration obligatoire, avant fabrication, de tout nouveau produit chimique) qui ont servi de modèles au monde entier : elles ont été reprises par les 24 pays membres de l'OCDE.

Quant à la „stratégie globale” mentionnée plus haut, elle devra s'attaquer aux problèmes posés par un certain nombre de substances notoirement dangereuses comme les dérivés du plomb, l'amiante et le cadmium, ainsi que par de nombreux produits chimiques plus ou moins suspects qui se trouvent depuis longtemps sur le marché et font encore l'objet d'une réglementation trop sommaire. On ne possède souvent que des renseignements incomplets (ou nuls) sur ces produits et sur les effets qu'ils sont susceptibles d'avoir.

Le 3ème Programme d'action communautaire pour l'environnement (1982-1986) prévoit que la Commission dressera une liste de ces produits chimiques et qu'elle s'efforcera d'harmoniser les procédures parmi les Etats membres.

„Certaines personnes estiment, a encore déclaré M. Stanley Clinton Davis, que les législations concernant respectivement la santé publique et la protection de l'environnement sont équivalentes. Nous estimons que c'est là une erreur. D'un autre côté, il ne saurait être question de démanteler les normes nationales existantes tant que nous ne garantirons pas qu'elles seront remplacées par des normes européennes supérieures. La protection de l'environnement est la condition sine qua non de la prospérité économique et du bien-être social.”

Pages de l'espace

La Commission et l'Agence spatiale européenne se sont mises d'accord pour coordonner leurs recherches en vue de la mise au point d'un système de transmission ultrarapide de documents, système déjà baptisé APOLLO.

Ces recherches porteront notamment sur la possibilité d'utiliser le satellite EUTELSAT, géré par l'Organisation européenne des télécommunications, pour la transmission de documents dans l'ensemble de l'Europe. (EUTELSAT a été mis sur orbite par la fusée Ariane en août 1984).

Le programme APOLLO est destiné à compléter le système purement terrestre qui fonctionne actuellement et qui s'avère insuffisant.

La Commission européenne finance déjà plusieurs projets de recherche et développement dans le domaine de la publication électronique et de la diffusion de documents. Un des éléments essentiels du programme conjoint de la Communauté et de l'Agence spatiale a trait à la mise au point de stations réceptrices terrestres qui soient assez petites et suffisamment bon marché pour être installées dans les locaux-mêmes de l'utilisateur.

Feu vert pour les „PIMs”

Un „paquet” de 300 milliards de FB sous forme de prêts et de subventions a reçu l'approbation définitive des ministres de la Communauté, réunis le 26 juin dernier à Luxembourg. Il est destiné à relancer l'économie des régions méditerranéennes les plus „handicapées” de la Communauté, à savoir certaines parties du Midi de la France, le „Mezzogiorno” italien et toute la Grèce rurale.

Ces „Programmes intégrés méditerranéens” („PIMs”, comme disent les initiés) se manifesteront sur le terrain sous la forme d'initiatives locales de relance de l'agriculture et de modernisation des industries de base. Ils seront gérés par la Commission européenne, en consultation avec les pays membres.

Les „PIMs” constitueront l'effort le plus marquant jamais entrepris en faveur des „laissés pour compte” de la Communauté.

Buvons bien, buvons propre

L'Europe, en particulier l'Europe urbaine, devrait devenir un peu plus propre (et un peu plus économe d'énergie) dans les années à venir, grâce à l'application d'une nouvelle directive communautaire que les ministres de l'environnement ont adoptée en juin à Luxembourg.

Dans le cadre du Troisième Programme d'action pour l'environnement (1982-1986), cette directive tend à limiter l'utilisation des récipients de boisson „jetables” et à en favoriser la récupération. D'ici au 1er janvier 1987, les Etats membres devront avoir pris les mesures propres à éviter le débordement des poubelles, dans lesquelles s'accumulent ces récipients. Il ne s'agit pas d'interdire ces derniers mais plutôt de développer l'utilisation de récipients recyclables ou réutilisables.

Les autorités compétentes auront le choix des méthodes : il pourrait s'agir par exemple d'éducation des consommateurs, de collectes sélectives, de la mise en œuvre de normes techniques nouvelles et de la généralisation de nouveaux types de récipients réutilisables.

Ces derniers devraient faire l'objet d'un étiquetage permettant de les identifier facilement.

Tous les quatre ans, les Etats membres devront adresser à la Commission européenne un rapport sur le degré d'avancement et les résultats de leurs programmes respectifs.

Brasseries et libre-concurrence

Tout ne va pas pour le mieux dans les pubs d'Outre Manche : les brasseries, propriétaires d'un certain nombre d'entre eux, abusent de leur pouvoir sur les gérants, et ce en infraction des règles communautaires de libre concurrence, accusent des députés européens. Elles imposeraient des charges excessives sur les boissons alcoolisées achetées par les gérants à d'autres fournisseurs et prendraient une part „déraisonnable” des bénéfices des machines à sous de l'établissement.

La Commission a assuré Alf Lomas, député travailliste au Parlement européen, qu'elle était en train d'examiner ces accusations.

Relations CE-EU

La communauté européenne et les Etats-Unis ont des populations et des économies de dimensions similaires et, si leurs relations sont généralement bonnes, il nous arrive de ne pas voir toutes choses de la même façon. Il est d'autant plus important que les dirigeants américains et européens gardent le contact : c'est là la substance de ce qu'a déclaré M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, qui rendait visite le 27 juin dernier à M. Jacques Delors, président de la Commission et à M. De Clercq, commissaire aux relations extérieures.

M. Bush n'a pas nié qu'il existe entre la Communauté et son pays des „secteurs de désaccord”, comme l'agriculture et l'acier. Mais il y a, par ailleurs, des problèmes communs auxquels il faut faire face, tels que la concurrence japonaise et l'émergence des nations du Pacifique ; tels la nécessité de préserver l'ouverture des marchés, malgré les pressions protectionnistes venues de toutes parts. Il y a aussi des perspectives de coopération technologique, un sujet sur lequel le président Delors se propose de revenir l'automne prochain.

Tandis que le vice-président Bush effectuait sa tournée européenne, des membres du Parlement européen rencontraient, à Washington, leurs homologues américains et M. Andriessen, commissaire européen à l'agriculture, expliquait aux milieux professionnels agricoles des Etats-Unis que la CAP n'était pas dirigée contre eux, qu'elle aidait au contraire l'agriculteur américain. Ce sont là les types de contacts qu'il nous faut maintenir, a déclaré M. Bush.

Du nouveau pour les routiers

D'importantes modifications dans la répartition des heures de travail et de repos des chauffeurs-routiers devraient intervenir prochainement — peut-être avant la fin de l'année — à la suite de l'accord intervenu le 24 juin dernier entre les ministres des transports des Dix, réunis à Luxembourg.

En 1969, un règlement communautaire avait déjà fixé avec précision le nombre d'heure de conduite et les périodes minimales de repos à

observer entre les périodes de travail. Ces règles, cependant, n'ont été que partiellement appliquées : entrepreneurs de transport et chauffeurs les trouvaient trop rigides, compte tenu du développement du transport routier.

Il s'ensuivit de longues discussions entre la Commission et les milieux concernés, notamment les employeurs, les syndicats de chauffeurs-routiers et les experts des pays membres. A l'issue de ces consultations, la Commission fit des propositions de changements. Cependant les discussions au sein du conseil des ministres devaient conduire à l'élaboration d'un compromis qui, s'il avait été adopté, aurait — selon les termes de M. Stanley Clinton Davis, commissaire européen aux transports — „dénaturé” les propositions de la Commission. M. Stanley Clinton Davis, le 23 mai dernier, dut menacer de retirer son texte. Finalement un accord a été conclu, qui se rapproche davantage des vues de la Commission, sans toutefois satisfaire pleinement M. Stanley Clinton Davis. Celui-ci a déclaré que les décisions des ministres ne correspondaient pas à ce qu'il espérait mais qu'elles n'en constituent pas moins „une amélioration substantielle”, notamment en ce qui concerne le respect des périodes minimales de repos.

Le texte des ministres va maintenant faire l'objet d'une „toilette” linguistique avant d'être mis en vigueur. „Nous veillerons, a déclaré M. Stanley Clinton Davis, à ce que les décisions ainsi adoptées soient traduites dans les faits.”

Amérique latine-CE

Prenant la parole lors d'une conférence spéciale qui avait lieu à Brasilia, capitale du Brésil, M. Peter Sutherland, membre de la Commission européenne, a déclaré que l'adhésion à la Communauté de l'Espagne et du Portugal permettra de renforcer les liens entre l'Europe et l'Amérique centrale. Ceux qui craignent qu'au contraire l'élargissement de la Communauté ne provoque un relâchement des liens traditionnels s'apercevront que leurs appréhensions n'étaient pas fondées.

Dans son allocution, M. Sutherland a également parlé des problèmes spécifiquement latino-améri-

cains. Il a notamment déclaré que le processus mis en œuvre par le groupe Contadora bénéficie du soutien entier de la Communauté européenne.

Une lumière éclatante

Des députés européens sont préoccupés par certaines informations qui font état du danger d'ampoules électriques en provenance de Yougoslavie et commercialisées dans la CEE.

Le Royaume Uni absorbe la plus grande partie de ces 972.000 ampoules importées de Yougoslavie et son gouvernement a fait part de son inquiétude à la Commission. Cette dernière souligne toutefois, dans sa réponse à la question écrite du député Ben Patterson qu'il revient aux Etats membres d'en interdire la vente en cas de risque et que jusqu'ici le Royaume-Uni avait estimé que le danger présenté ne justifiait pas une telle décision.

Pour une Europe sans frontières

La plupart des Européens sont partisans de la suppression des formalités policières et douanières aux frontières intérieures de la Communauté : c'est ce qui ressort clairement du dernier sondage „Eurobaromètre” (No. 23, printemps 1985).

C'est dans les six pays fondateurs de la Communauté que cette tendance est la plus marquée : 85 % de „pour” en Belgique, 81 % en Allemagne, 69 % au Luxembourg, 68 % aux Pays-Bas, 65 % en France et 55 % en Italie.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans les Etats insulaires — Irlande et Royaume-Uni — que la cause de la „facilitation” du passage des frontières obtient le soutien le plus faible : respectivement 38 et 27 pour cent.

Dans l'ensemble, les réponses obtenues sur ce sujet recourent de manière frappante les résultats d'un sondage Eurobaromètre portant sur l'Union européenne : celle-ci est souhaitée par 64 % des Européens. Cependant, un nombre important de répondants qui sont opposés à l'Union européenne se sont prononcés pour la suppression des formalités aux frontières.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE

La voiture propre : accord définitif

Aux premières heures de l'aube, à Luxembourg, le 28 juin, les ministres des transports des Dix sont parvenus à un accord sur le délicat problème de la „voiture propre”, accord qui, à partir de 1988, amènera une réduction substantielle de la pollution atmosphérique par les gaz d'échappement.

Un accord de principe avait déjà été réalisé le 21 mars, mais il restait à en arrêter les détails et cela a donné lieu à des discussions d'une extraordinaire complexité. L'Allemagne fédérale était à l'avant-garde de la croisade pour la voiture propre, parce que ce sont ses forêts qui souffrent le plus des „pluies acides”. Cependant, les intérêts de l'industrie automobile européenne devaient également être pris en considération.

Finalement, sur la base des propositions de la Commission, un compromis a été réalisé. Le problème portait principalement sur la réduction des émissions d'oxyde d'azote et sur les normes acceptables pour les voitures d'une cylindrée comprise entre 1,4 et 2 litres. Solution adoptée : le choix laissé, pour cette catégorie de moteurs, entre le catalyseur, coûteux mais qui a déjà fait ses preuves, et le moteur à combustion maigre, dont la mise au point ne saurait tarder.

Les nouvelles normes entreront donc en vigueur à partir de 1988, mais progressivement. C'est en 1993 que toutes les voitures, quelle que soit leur cylindrée, devront se conformer aux normes de pollution maximale arrêtées par les ministres.

M. Stanley Clinton Davis, commissaire européen aux transports, a déclaré, à l'issue de la réunion, que la discussion avait été difficile mais qu'il était fort satisfait du résultat final. „Il s'agissait, a-t-il ajouté, d'un problème extrêmement complexe, avec des implications politiques et économiques importantes. Les pays membres ont consenti de grands sacrifices, pour parvenir à cet accord, mais il est certain que l'environnement européen, dans son ensemble, en sera le bénéficiaire.”

La forêt et les nouvelles technologies

Le bois fait plutôt penser à la tradition qu'aux nouvelles technologies. Et pourtant la Finlande est bien décidée à exploiter cette ressource naturelle qu'elle possède en abondance et le bois pourrait bien être au centre d'une série d'études que des scientifiques finlandais et la Communauté européenne vont entreprendre dans le courant de l'année.

Cette association entre la Finlande et la Communauté n'est pas la première : une collaboration fructueuse existe déjà entre les deux partenaires dans le cadre de projets comme le réseau de transmission de données EURONET ou le programme COST qui a donné l'occasion à des chercheurs de plusieurs pays européens de travailler en commun dans des secteurs aussi variés que la transmission de signaux vidéo, la navigation maritime, la métallurgie ou l'automobile.

La Finlande est décidée à faire franchir une autre étape à cette coopération. L'Ambassadeur finlandais, Leif Blomqvist, a présenté aux responsables de la Communauté, en juin, au cours de la première des deux rencontres du Comité conjoint Finlande-CEE prévues cette année, l'idée d'un accord cadre de coopération. Ce projet est élaboré sur le modèle des accords qui lient déjà la CE et les pays voisins de la Finlande, la Norvège et la Suède. Les contacts s'organisent avec le milieu scientifique et des négociations pourraient être engagées prochainement.

Vers l'Europe de la technologie

La Commission propose d'augmenter les dépenses de la Communauté Européenne (de 2-3 % du budget à 6-8 % vers les années 1990) pour 10 importants secteurs de la recherche dans le domaine des technologies de pointe, a annoncé le 24 juin dernier à Bruxelles, Karl-Heinz

Narjes, responsable de l'industrie et de la recherche.

Le document adopté par la Commission, demande la création d'une „Communauté Européenne de la Technologie”, de façon à améliorer la position concurrentielle de l'Europe vis-à-vis des USA et du Japon.

„L'objectif général est l'amélioration de l'efficacité”, a dit le commissaire Narjes. „Ce qui reste à définir, en revanche, c'est la nécessité ou non d'un nouveau Traité sur la technologie. Le cadre actuel est peut-être satisfaisant”. Le programme communautaire vise à renforcer et à coordonner la recherche dans le domaine des technologies de pointe (nationale ou privée), dans des secteurs tels que les technologies de l'information, la biotechnologie, les nouveaux matériaux, les lasers, les télécommunications, les ressources de l'espace et des océans, les transports et l'éducation. „Les actions nationales et communautaires, a ajouté Narjes, doivent se stimuler mutuellement, afin que l'industrie européenne soit la plus performante possible”.

„La Communauté a besoin d'un programme qui puisse recevoir et coordonner, — a conclu Narjes —, toutes les initiatives, qu'elles émanent d'un chercheur isolé, ou d'un programme national”.

Médecins : 10 ans de liberté européenne

Dix ans se sont écoulés depuis la publication de la première directive permettant aux médecins européens de s'établir et de pratiquer leur art dans tous les pays de la Communauté. Lord Cockfield, commissaire européen responsable du marché intérieur, a déclaré lors d'un symposium qui avait lieu les 18 et 19 juin pour célébrer cet événement, que les résultats obtenus par cette législation communautaire sont pleinement satisfaisants. Le libre établissement des médecins a constitué un précédent et un modèle pour d'autres professions. Ceux qui, au début, craignaient que les effets de

AIDE- MEMOIRE

10 juin

Luxembourg — Conseil du marché intérieur. Adoption de la directive sur la libre circulation des architectes.

11 juin

Strasbourg — Session plénière du Parlement européen. Le Président italien Pertini prononce un discours dans lequel il lance un appel à l'Union européenne ainsi qu'à un progrès au Conseil de Milan.

11 juin

Luxembourg — Banque européenne d'investissement. Accord sur le doublement du capital.

11 juin

Luxembourg — Ministres de l'économie et des finances encore d'accord sur leur consentement quant au renforcement du SME.

11-12 juin

Luxembourg — Conseil de l'Agriculture. Veto allemand sur le prix des céréales.

12 juin

Monastère de Jeronimos (Portugal) et Madrid — Signature par le Portugal et l'Espagne des Traités d'adhésion en présence du Président Jacques Delors.

13 juin

Strasbourg — Le Parlement européen adopte le budget 1985.

14 juin

Florence — Le Premier ministre italien Craxi rencontre le Président français Mitterrand pour s'entretenir du Sommet de Milan.

17 juin

Bruxelles — Visite à la Commission du Président mexicain Miguel de la Madrid.

18-19 juin

Luxembourg — Conseil des Affaires Etrangères. Préparation de Milan, présentation et étude d'une note du COMECON.

20 juin

Luxembourg — La „guerre du spaghetti” chauffe ! La Commission propose des mesures de représailles envers les Américains qui envisagent de taxer des produits alimentaires européens tels les spaghettis ...

21 juin

Luxembourg — Conseil ACP/CE. Examen de la situation en Afrique.

24 juin

Bruxelles — Le Vice-président Narjes présente la réponse de l'Europe au défi technologique : une Communauté européenne de la technologie.

24 juin

Luxembourg — Conseil des transports. Accord sur les heures de travail des conducteurs et condamnation du terrorisme dans le trafic aérien et dans les aéroports.

24-26 juin

USA — Le Vice-président Andriessen rencontre le secrétaire d'Etat américain Schultz et le ministre de l'agriculture Block.

25 juin

Luxembourg — Les Ministres des Affaires Etrangères approuvent l'accord sur les PIM. Prochaine étape : le Parlement et les gouvernements espagnols et portugais.

27 juin

Bruxelles — Visite à la Commission du Vice-président Bush. Rencontre avec le Président Delors et le Commissaire De Clercq.

27 juin

Luxembourg — Guerre du spaghetti. Les ministres se mettent d'accord pour que les citrons et les noix américaines fasse l'objet des mesures de représailles qui seront prises si les EU s'engagent plus encore dans leurs propositions concernant les spaghettis.

27-28 juin

Luxembourg - La voiture propre est née.

28-29 juin

Milan — Les Dix (7-3) décident de convoquer une conférence intergouvernementale pour la réforme du Traité. Feu vert pour la réalisation du marché intérieur, de la Communauté européenne de la technologie et des „citoyens d'Europe”.

2 juillet

Bruxelles — Le Président Delors participe à la Commission institutionnelle du Parlement européen. Les résultats du Conseil de Milan sont accueillis favorablement.

3 juillet

Bruxelles — Le Président Delors fait bon accueil aux résultats du Conseil de Milan.

3-4 juillet

Bruxelles — Le comité économique et social tient sa session plénière.

la directive soient globalement négatifs ont vu leurs pronostics pessimistes démentis par les faits.

Les participants au symposium ont par ailleurs examiné le problème de la formation des médecins dans la Communauté, problème qui prend une importance sans cesse accrue du fait de l'évolution rapide de la science et de l'élargissement des connaissances. Autres sujets débattus : le rôle d'une éventuelle Politique commune de la santé publique, ainsi que l'importance pour cette dernière des médecins généralistes et des professions paramédicales.

Les salaires des cadres ou ce qu'il en reste

Où a-t-on intérêt à être en Europe ? C'est en France, selon les statistiques de la Commission, qu'on garde la partie la plus élevée des salaires de cadre supérieur, après s'être acquitté de ses impôts et autres retenues obligatoires.

Un cadre supérieur, marié avec deux enfants à charge, dont le sa-

laire annuel brut s'élève à 1,5 millions de FB garde près de 80 % de son salaire et encore 72,43 % d'un salaire brut de 3 millions de FB.

Les cadres britanniques arrivent en seconde position avec 73,62 % et 63,74 % respectivement. Viennent ensuite (pour les salaires de 1,5 millions de FB) le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande, la Belgique, la Grèce et le Danemark. Pour les salaires plus élevés (3 millions FB) le Luxembourg descend à la cinquième place en raison d'une augmentation importante des impôts et des retenues sociales.

Publications

Les publications suivantes sont disponibles auprès du Bureau de Presse et d'Information de la Commission, rue Archimède 73, 1040 Bruxelles ou à l'adresse indiquée :

- Les 24 représentants belges au Parlement européen (dépliant), Service d'Information du Parlement européen, rue Belliard 97-113, 1040 Bruxelles.
- Bruxelles, carrefour de l'Europe (brochure), Secrétariat d'Etat à la Région Bruxelloise, rue Ducale 7/9, 1000 Bruxelles.
- Fruits tropicaux exotiques (Le Courrier ACP-CE, n° 92, juillet-août 1985).
- Jugend in der Europäischen Gemeinschaft Presse- und Informationsbüro der Kommission der Europäischen Gemeinschaften, Zitelmannstrasse 22, 5300 Bonn 1
- Innovations issues de la recherche communautaire — Sélection 1984 (Direction générale Marché de l'information et innovation)
- Rapport annuel 1984 de l'Office européen des brevets (Publication et rédaction : Office européen des brevets, Erhardtstrasse 27 D-8000 München 2)
- Femmes d'Europe : N°. 40 : Nairobi
- Supplément Femmes d'Europe N°. 20 : Les femmes salariées en Europe

EN VENTE

Au Moniteur belge, rue de Louvain 40-42, 1000 Bruxelles ; à la Librairie européenne, rue de la Loi 244, 1040 Bruxelles ; au CREDOC, rue de la Montagne 34/11, 1000 Bruxelles ou à l'adresse indiquée :

- Informations de l'Eurostat, Spécial Elections Européennes (Eurostat 2, 1985, 108 p.), 100 BFR, abonnement annuel : 1.250 BFR.
- Organigramme de la Commission des Communautés européennes (juin 1985, 109 p.), 130 BFR.
- Description générale des mécanismes du marché commun agricole. Première partie : Produits végétaux (L'Europe Verte, 3-1985, 209, 41 p.) 50 BFR. Deuxième partie : Produits animaux et cultures spécialisées (L'Europe Verte, 4-1985, 210, 95 p.), 50 BFR.

La course de l'Europe à la voile - TAG



La course de l'Europe à la voile - TAG a connu un départ assez orageux. Plusieurs bateaux ont connu des difficultés dans l'étape entre Kiel et Scheveningen. Le 14 août les bateaux sont arrivés à Zeebrugge où ils ont eu un jour de repos.

Le 15 août les participants ont été reçus par l'échevin des Sports à l'hôtel de ville de Bruges où Monsieur Willy De Clercq a remis les prix de la Communauté européenne aux lauréats de l'étape Scheveningen - Bruges.

Le 16 août la course a continué sa route vers Torquay en Grande-Bretagne.

- L'achèvement du marché intérieur. Livre blanc de la Commission à l'intention du Conseil européen (1985, 56 p.), 300 BFR.
- Le Réseau d'information comptable agricole. Recueil de règlements (cinq fascicules). Dispositions d'application. Renseignements. Fascicule II : La réglementation (1985, 178 p.). Seul le recueil complet peut être vendu : 450 BFR.
- Le Traité d'Union Européenne. Commentaire du projet adopté par le Parlement européen. Fr. Capotorti, M. Hilf, Fr. Jacobs, J.-P. Jacqué (Avant-propos par Pierre Pflimlin. Préface par Jean-Victor Louis), Editions de l'Université de Bruxelles (1985, 324 p.), 1.160 BFR.
- Pour l'Union Européenne. Marina Gazzo (Agence Europe S.A., Boulevard Saint-Lazare 10, 1210 Bruxelles, 172 p., 1985), 1.750 BFR.
- L'Union douanière de la Communauté économique européenne. N. Vaultont (Perspectives européennes, 1985, 118 p.), 200 BFR.
- The Rights of working women in the European Community. E.C. Landau (European Perspectives, 1985, 244 p.), 240 BFR, uniquement en anglais.
- L'Europe de demain — Une Union sans cesse plus étroite : analyse critique du projet de traité instituant l'Union européenne de : Roland BIEBER, Jean-Paul JACQUE, Joseph H.H. WEILER. Préface de Altiero SPINELLI. (Perspectives européennes — 369 p. — 375 BFR.)
- La Communauté Européenne : agriculture : carte géographique Dix Etats membres, régions, statistiques et graphiques Format 75 x 105 cm ; 250 FB
- Nouvelles de la science et des technologies Revue trimestrielle d'informations, recherches avancées, vie des Laboratoires, sommaire des revues Volume 3, Numéro 2 — juin 1985 (Groupe Opérationnel de Recherche de Documentation et d'Etude sur la Science, Avenue Jeanne 44 — C.P. 124 1050 Bruxelles) (Abonnements : Volume 2, 1984, 4 numéros : 1.000 F.B. ; Volume 3, 1985, 4 numéros : 1.000 F.B. ; Le numéro simple : 250 F.B. Le numéro double : 500 F.B.)

Agenda

6.9 : Professeurs de l'école d'ingénieurs de Genève; **10.9** : IPOVO - West-Vlaanderen; **8-9.11** : Réalités européennes du Présent; **21.11** : Journée d'information pour les chefs d'entreprises F.E.B.

Exposition

4ième Biennale de la gravure européenne dans le centre de conférences de la CE, 36, rue Froissart - 1040 Bruxelles, du 16 septembre au 15 novembre le samedi et dimanche de 9 à 18 h.